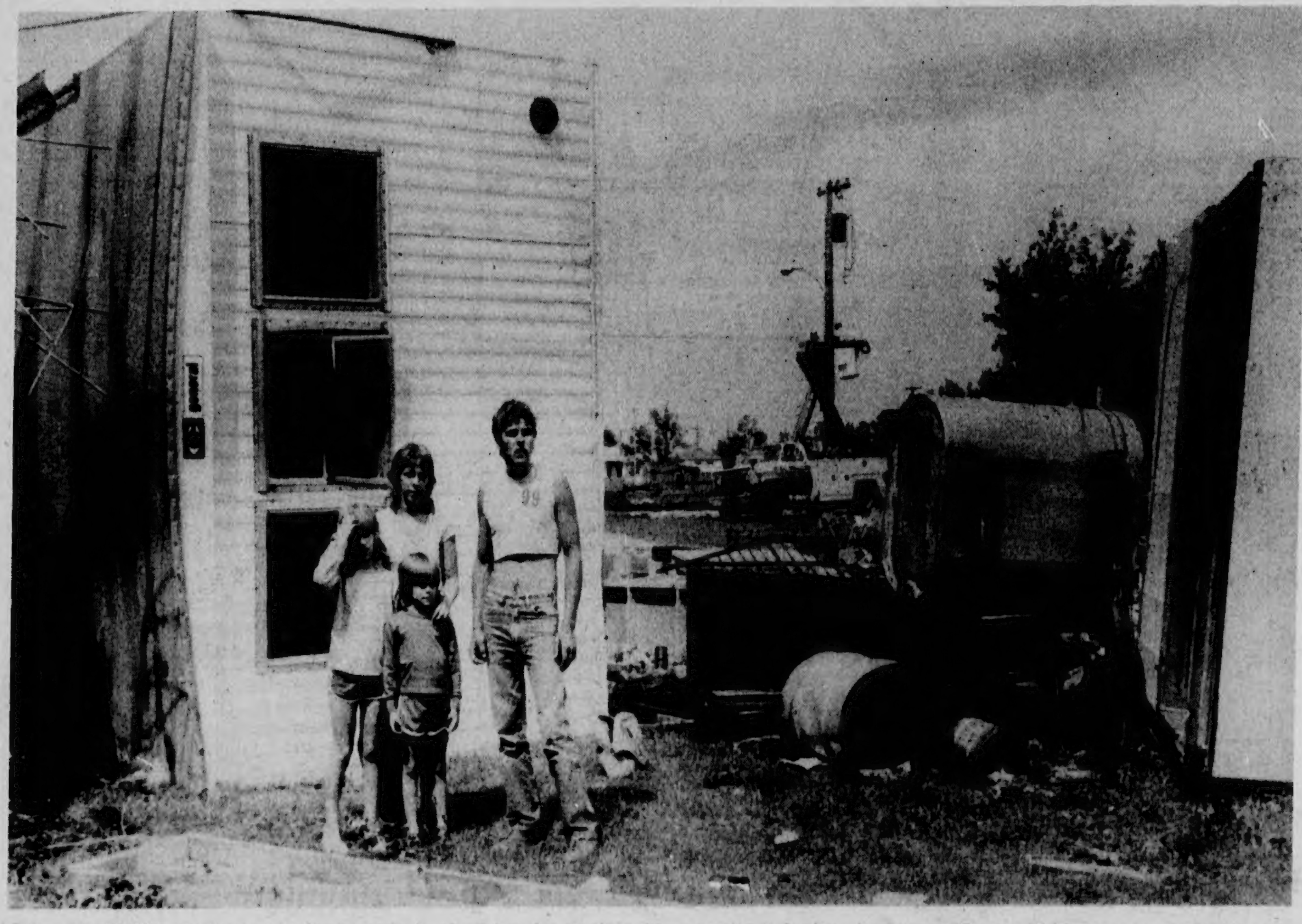
L'hebdo des francophones du Manitoba depuis 1913

Tirage: 11 000

LA LIBERTÉ

Volume 71 No 15 Saint-Boniface. le vendredi 13 juillet 1984



La famille Philippot devant la fenêtre de la chambre à coucher. De gauche à droite: Lenore et Roger Philippot, les parents; et leurs deux enfants, Jennifer, 10 ans et Michelle, 7 ans.

Un témoignage sur le malheur qui a frappé Saint-Claude

Il faut reconstruire avec courage

Le 8 juillet, peu après 16h00, une tornade a causé des dommages considérables dans la partie nord du village de Saint-Claude et sur la ferme laitière de Jean et Robert de Rocquigny à Haywood.

À la même heure, les fermes au nord de Saint-Claude subissaient des pertes considérables, causées par la grêle.

Le Festival français allait bon train en ce 8 juillet. Soudainement, un bruit étrange dans le village et sur le terrain de pique-niques!

Certaines gens ont vite cherché abri et protection dans leur sous-bassement. D'autres couraient chercher refuge où ils pouvaient: dans des bâtiments, dans leur auto. Pour certains ce fut un cas de légères blessures, car plusieurs voitures ont eu les vitres émiettées par le tourbillon violent.

Pluie torrentielle, grand vent, grêle à certains endroits, le tout s'étendit sur une période de 4 ou 5 minutes.

Mais, il s'introduit dans tout cela un tourbillon furieux, qui, en 90 secondes, fit des ravages.

Bâtiments rasés, toitures arrachées, arbres déracinés, machines aratoires transportées au loin, camions-remorques renversés, fils électrique à terre. En 90 secondes, le quartier nord du village était couvert de débris.

Deux maisons de commerce ont été détruites. Celle de Henri Dacquay, carossier et celle de Gérald Delaquis, un service pour motos-neige.

La maison-roulotte habitée par la famille Roger Philippot a été renversée. Au moment du désastre, Lenore Philippot était à la maison avec ses deux filles âgées de 10 ans et 7 ans, ainsi que deux autres enfants, l'un âgé de deux ans et l'autre de dix mois. Elle était gardienne de ces deux enfants pour la journée.

Voyant un vent violent se soulever, la mère a amené les quatre enfants dans la chambre à coucher. Vite comme un éclair, la maison a été renversée. Il n'y avait plus de sortie pour ces cinq personnes. Le voisin, Georges Binne, est vite accouru, a cassé les fenêtres de la chambre et les a aidés à sortir. Il les a accueillis chez lui pour quelques heures, en attendant un meilleur abri, car sa maison avait aussi subi des dégâts.

À quelques milles à l'est du village de Saint-Claude, le tourbillon est descendu à nouveau avec férocité. La ferme laitière de Jean et Robert de Rocquigny à Haywood, a été complètement rasée: maisons, étable, graineries, clôtures, machines aratoires.

Pour terminer, je me permets de citer Michel Quoist, "Tu as le droit de pleurer, mais même dans les larmes, tu n'as jamais le droit de divorcer d'avec la joie." Et, dans ce cas, la grande joie c'est qu'il n'y ait pas eu de perte de vie.

À toutes les familles éprouvées, Saint-Claude offre leurs sympathies et beaucoup de courage pour reconstruire un demain qui ressemble à ce passé qu'un présent impitoyable a détruit en quelques minutes.

Rose PHILIPPE

En cri...

■Malgré la victoire des Bombers contre les Argonauts, Roland Stringer n'a rien d'encourageant à dire dans Le 5e Quart cette semaine.

L'Allemagne 1940

■Dans la prise de vue, un film allemand sur la résistance à Munich. **The White Rose.**

Platforme culturelle

■Comme dans le passé, le Winnipeg Folk Fest a attiré des milliers de fans. Le contenu politique des spectacles a choqué certains.

Scout un jour (IIIe partie)

■Le scoutisme, ce n'est pas qu'une histoire de jeunes. C'est aussi une histoire de parents qui se sont engagés pour développer le mouvement.

Ambitieux

■Les deux chefs Turner et Mulroney peuvent aller chercher des nouveaux votes dans toutes les régions du pays, propose Raymond Hébert dans la 2e et dernière partie d'un commentaire sur les prochaines élections fédérales.

Il faudra bien garder de bons souvenirs!

La RÉGENCE



"Alea jacta est. Le sort en est jeté" aurait dit Jules César le Conquérant avant de franchir le Rubicon.

"We need a renewal of confidence and certainly in this country... we need action from a fresh government suported by the Canadian people" a dit John Turner le Régent après avoir lu les derniers sondages.

Ainsi donc la Régence ne durera même pas une centaine de jour. Elle mourra le soir du 4 septembre, quand les Canadiens auront donné une légitimité à l'un des deux avocats de Bay Street aspirant à occuper le 24 Sussex Drive.

John (ex-Rusty) Turner aura donc choisi la solution de facilité, quitte à passer pour un opportuniste: demander à la reine si elle ne voyait pas d'inconvénient à ce qu'il démarre la campagne électorale au plus tabarnouche. Histoire de profiter de sa lune de miel avec le peuple, c'est-à-dire des sondages plutôt favorables.

Bien entendu, que les libéraux ne soient pas vraiment organisés, que moins du quart des 282 candidats est investi importe peu. Au contraire. Ça fera de la bonne publicité. Il faudra bien parler de quelque chose pendant la cinquantaine de jours qui reste à passer avant la date fatidique.

L'ami Gallup

Le fait que les libéraux n'aient pas encore arrêter précisément leur thèmes électoraux ne représente pas non plus un accroc majeur. En guise de programme, il suffit de vérifier le sondage qui traite des préoccupations essentielles des Canadiens, puis s'efforcer de les répéter avec un air convaincu.

C'est un exercice auquel les représentants des trois partis principaux vont s'adonner avec ferveur durant les prochaines semaines.

Naturellement, ils vont tous rabâcher à peu près les mêmes affaires, puisque les Canadiens, à part quelques privilégiés, sont tous dans le même bateau économique.

Selon que Jos Bleau est bleu, libéral ou néo, il va croire ce que ressasse Ed, Brian, John ou l'un de leurs acolytes.

Toutefois une nuance importante doit être introduite si Jos Bleau ne s'identifie pas assez à l'un des trois partis. Jos Bleau est alors ce que l'on appelle un indécis; un parmi les quelque 28 pour cent recensés par l'ami Gallup.

C'est là qu'interviennent les têtes d'affiche des partis. Jos Bleau va alors avoir plutôt tendance à choisir entre ses impressions de Ed, Brian ou John. Car, évidemment, il n'est pas question de s'intéresser au détail des promesses électorales.

Il faudrait ne jamais avoir ouvert un journal pour ne pas savoir que des promesses électorales sont conçues pour être oubliées. Il n'est pas plus fou qu'un autre, Jos Bleau. Il doit bien sentir confusément quand on veut le manipuler.

Inutile de souligner que ce déroulement classique d'une élection (clé de voûte de la démocratie), est condamné par tous les bien-pensants. "Les électeurs doivent se pencher sur les questions importantes et ne pas se limiter à la perception qu'ils ont des partis et de leur chef", rappellent les idéalistes à satiété.

They know we're living

Mais c'est tellement plus facile de personnaliser la politique! Surtout quand la campagne électorale se déroule l'été, le seul moment de l'année où les gens refusent d'admettre qu'il existe une crise économique ayant enfanté 1 400 000 chômeurs(ses).

Alors bye-bye les subtiles finesses démagogiques qui séparent artificiellement les bleus des rouges et vive les mentons de Brian et John!

Les organisateurs politiques, experts en marketing politique, ne se gênent d'ailleurs pas de le dire à haute voix, puisque la pratique est acceptée par les Canadiens qui ne peuvent pas regarder de la télé sans être sollicités par GM, OV, IBM et les autres.

Le Régent, par exemple, sera vendu comme l'homme à la hauteur des circonstances: "No gunslinger idea, just John Turner and what he stands for..." a lancé son organisateur en chef.

De toute manière, pourquoi en dire plus? Les gens sont bien informés, estime la présidente du parti libéral, Iona Campagnolo, qui ne croit pas que les Canadiens vont blâmer les libéraux pour la mauvaise situation économique: "Most people are quite sophisticated when it comes to modern-day economics. They know we're living in a global economic society".

Après avoir été si gentiment flattés, il ne nous reste plus qu'à aller, sûrs de notre bon jugement, en vacances pour profiter au boutte du beau temps. Il faut bien que la Régence, si courte soit-elle, nous laisse quelques bons souvenirs!

Bernard BOCQUEL

La LIBERTÉ

ne fermera pas ses portes cet été!

LA LIBERTÉ

Journal hebdomadaire publié le vendredi par Presse-Ouest Ltée, au service de 11,000 foyers du Manitoba français. Membre de

APF Association de la presse francophone hors Québec

Rédacteur en chef: Jean-Pierre DUBÉ
Rédacteur: Bernard BOCQUEL
Journaliste: Roland STRINGER
Administratrice: Gisèle GOBEIL
Publicitaire: Maurice SABOURIN
Typographe et correctrice: Odette DELISLE
Maquettiste: Gilbert PAINCHAUD
Secrétaire relationniste: Eveline BOURGOUIN

Toute correspondance doit être adressée à **LA LIBERTÉ,** Case postale 190, Saint-Boniface, Manitoba, R2H 3B4. Les lettres à la rédaction seront publiées à la demande du signataire. Les bureaux sont situés au Centre culturel franco-manitobain, 340, boulevard Provencher. Tél.: (204) 237-4823

L'abonnement annuel coûte 18$50 au Manitoba, 22$50 partout ailleurs au Canada et 27$50 à l'étranger.

Heures de bureau: 9h00 à 12h00 et 13h00 à 17h00 du lundi au vendredi.

LA LIBERTÉ est imprimée sur les presses de Derksen Printers.

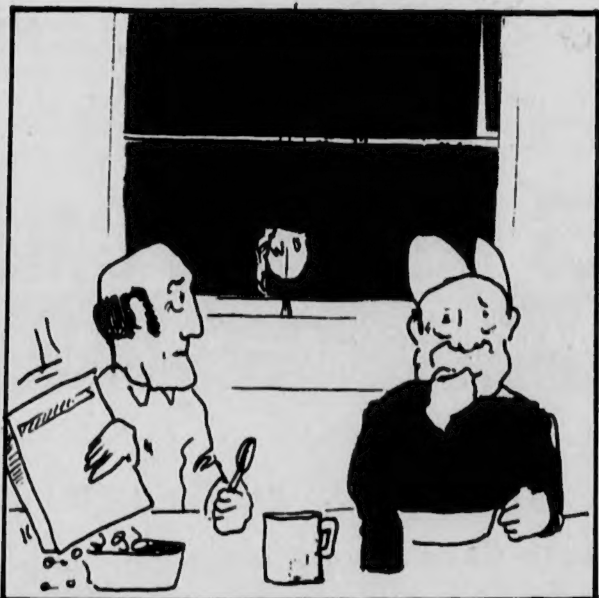
Enregistré comme courrier de deuxième classe: No 0477.

LA LIBERTÉ
C.P. 190
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 3B4
237-4823

Apepsie

D. Tougas/J. Vrignon







Un Turner sans ferveur contre un Mulroney ambitieux

Les libéraux viennent d'élire un chef qui correspond au "profil" personnel jugé nécessaire par l'"establishment" du parti aussi bien que par un grand nombre de de députés et de partisans libéraux, francophones aussi bien qu'anglophones, pour gagner les prochaines élections. Chacun des deux chefs, donc a le potentiel de toucher toutes les régions du pays, et tous les secteurs de la population.

Qui l'emportera? C'est une question d'importance capitale pour les électeurs francophones du Manitoba, et notamment pour ceux de la circonscription de Saint-Boniface, qui ont le potentiel de faire pencher la balance en faveur d'un candidat qui sera du côté du prochain gouvernement.

Car pour la première fois depuis de nombreuses années, les francophones de Saint-Boniface pourront voter en bonne conscience pour "un des leurs", qu'ils votent conservateur ou libéral. En effet, M. Léo Duguay, du côté des Conservateurs, est un candidat intéressant et compétent qui pourrait sans doute bien représenter sa circonscription à Ottawa; M. Bockstael, pour sa part, a fidèlement représenté sa circonscription depuis de nombreuses années au sein du gouvernement libéral.

Il ne reste donc qu'une question, pour l'électeur qui veut être "du côté du gouvernement": qui formera le gouvernement?

Il est évidemment beaucoup trop tôt pour tenter une prédiction sérieuse (pour ceux qui auraient l'audacité d'en tenter!) Mais on peut tout de même déjà faire certaines constatations:

1) Les journalistes et commentateurs à Ottawa durant la convention de leadership il y a trois semaines s'entendaient généralement pour dire que l'organisation de M. Chrétien avait battu à plate couture celle de M. Turner; ce dernier a donc gagné en dépit de son organisation et non à cause d'elle. Il avait grand besoin de l'organisation de M. Chrétien, et c'est pourquoi il a accordé à M. Chrétien presque tout ce qu'il demandait pour qu'il siège dans le cabinet Turner.

2) Tous connaissent les réserves inépuisables d'énergie que possède M. Chrétien. Mais comment sera-t-il utilisé au cours des prochaines élections? Bien qu'il impressionne favorablement presque tous les gens qu'il rencontre personnellement, est-ce qu'une très grande visibilité de M. Chrétien durant la campagne pourrait nuire aux libéraux en leur faisant perdre le vote anglophone qui rejette à tout prix le "French power" à Ottawa? En autres mots, est-ce que l'avantage d'avoir un nouveau chef anglo-saxon chez les électeurs canadiens anglophones pourrait être nullifié par une haute visibilité de Jean Chrétien.

3) Ensuite, il y a la question de l'ambition. En politique, souvent le fait de vouloir gagner plus que son adversaire mène à la victoire. Et sur ce plan, John Turner doit encore faire ses preuves.

Les incertitudes du début de sa campagne à la chefferie et la faiblesse de son organisation sont peut-être un indice d'un certain manque de volonté de triompher sur ses adversaires. Pour quelqu'un qui observe la politique canadienne depuis les années 60, il semble que le moment de M. Turner était arrivé au milieu des années 70; son ambition effrénée à cette époque l'avait mené à un profond désaccord avec M. Trudeau et à la démission de son cabinet.

Le candidat Turner de 1984 semblait l'être malgré lui, semblait être projeté dans un milieu politique surchargé qu'il ne connaissait ni ne maîtrisait plus. Un homme qui, curieusement, avait accepté de se présenter par devoir plutôt que par désir. C'est une attitude qui pourra se révéler fatale sur le plan électorale si Turner l'homme ne regagne pas la ferveur de son ambition d'antan. Car nul doute que M. Mulroney, lui brûle d'ambition.

4) Enfin, s'il y a une perception générale chez le grand public que nous nous dirigeons vers une époque de changement, la marée du changement modeste déjà engagé récemment peut devenir une vague irrésistible qui jouera en faveur du parti de l'opposition. Car ourquoi opter pour un changement timide alors qu'on peut tout balayer, balayer un gouvernement et un parti fatigués, qui ont bien mérité un repos? Pourquoi ne pas confier le gouvernement à une équipe réellement nouvelle, qui prendra une attitude entièrement neuve face aux programmes économiques et sociaux et aux structures du gouvernement?

Si une telle vague se développait au cours des prochains mois, l'on pourrait bien voir M. Mulroney et son équipe conservatrice gagner le pays et obtenir une bonne majorité en Chambre. Sinon, il est possible qu'aucun des deux partis n'obtienne une majorité, et que ce soit partie remise. Les électeurs de Saint-Boniface doivent suivre la politique fédérale de très près durant les prochains mois avant de décider comment ils voteront.

Raymond HÉBERT
Professeur en sciences politiques

Les tribunaux manitobains ont été réorganisés

Le vendredi 29 juin 1984, la Cour du banc de la Reine s'est réunie en grande pompe au Palais de Justice de Winnipeg pour marquer la réorganisation du système judiciaire au Manitoba.

Depuis le 1er juillet 1984, les cours de comté, les cours criminelles de comté et les tribunaux ds successions ont cessé d'exister. Les fonctions exercées par ces cours de justice sont dévolues à la Cour du Banc de la Reine de Sa Majesté pour le Manitoba. Les juges sont entrés en fonction comme juges de la Cour du Banc de la Reine et tous les procès en instance seront repris et continués par cette cour.

Les districts judiciaires et les districts des cours de comté qui, pendant de nombreuses années, caractérisaient le système judiciaire du Manitoba, ont disparu de la scène et cèdent la place à la cour unique qui exercera ses fonctions dans les villes et villages désignés à cet effet comme centres administratifs et centres judiciaires.

L'un des traits importants de cette réorganisation de caractère historique du système judiciaire consiste dans l'établissement au sein de la Cour du Banc de la Reine d'une division de la famille qui sera chargée d'exercer la compétence de la Cour dans ce domaine.

De nouveaux systèmes de procédures ont été conçus pour la division de la famille afin d'éviter les délais dans la résolution des problèmes de caractère familial. Des services ont été mis sur pied afin d'encourager le recours à la médiation et à la conciliation. Ladite division n'étend sa juridiction que sur une partie de la province connue aujourd'hui sous le nom de District judiciaire de l'Est.

Une partie de cette région, qui englobe la ville de Winnipeg, ressort exclusivement à cette juridiction. L'autre partie de cette région ressort conjointement à la juridiction de la Cour provinciale (Division de la famille) dans les affaires de compétence concurrente. Dans toutes les autres parties de la province, les questions touchant le droit de la famille demeurent sous la juridiction générale de la Cour du Banc de la Reine et sous la juridiction de la Cour provinciale (Division de la famille).

Lettres

À la mémoire d'une famine

M. le rédacteur,

Comme certains d'entre nous sont prompts à dénoncer les lacunes linguistiques sout le toît des édiles, il serait bon de faire remarquer que le monument inauguré le 24 juin dernier en face de l'hôtel de ville de la rue Main, sous l'égide du Comité canado-ukrainien, porte une inscription en trois langues, sur une sorte de triptyque où le français apparaît à droite!

Cette inscription se lit comme suit:

"Ce monument est irigé en commémoration de la famine en Ukraine 1932-33, et à la mémoire des sept millions d'innocentes victimes d'un génocide par inanition, crime impitoyable, résultat d'une politique de réquisition décrétée à Moscou par le régime soviétique. En souvenir de cette tragédie nous nous déclarons résolus à ce que l'inhumanité d'un tel acte ne soit jamais oubliée, et à proclamer que de tels crimes ne soient jamais plus perpétrés."

"Et sur la terre de demain
Le mal va perdre sa demeure,
Viendra le fils, viendra la mère,
Et reviendra le genre humain."
Taras Chevtchenko.

On le voit, les termes sont vigoureux, étant donné que cette tranche de l'histoire ukrainienne fait encore l'objet de controverse.

Le monument lui-même, représentant en relief une femme et son enfant en détresse, est plus intéressant à voir que le monument du poète assis béatement dans les parterres du palais législatif.

Rossel Vien
Saint-Boniface, Manitoba
le 3 juillet 1984

Speak...

Voilà que l'impérialiste est de retour!...

Jim Peters à deux parlants français au bureau des douanes: "Now! Now!, You two, speak white."

A. BARÈRE
Saint-Norbert, Manitoba
le 4 juillet 1984



COMMENTAIRE

Seulement de la culture sur l'estrade?

Le Winnipeg Sun a raison de s'inquiéter. La musique et la politique, ensemble, risqueraient de changer les choses.

Au lendemain du onzième Festival de Folk à Winnipeg, ce journal "du peuple" prévenait les organisateurs: *"Organizers of the annual celebration of gentle, mellow, and goodhearted music and crafts should be proud. They should also be careful that politics doesn't push music off centre stage."*

Du bluegrass avec Kenneth et Johnny sous le soleil du dimanche matin.

Un Folk Fest politisé (excusez le pléonasme!) trouble l'Establishment. "Mangez vos oreilles d'éléphants ou vos tacos au chili, mais ne dansez pas à la musique du changement!"

Plutôt, nourrissons le bon vieux mythe qui ne tient pas debout: faisons de l'art mais pas de la politique. Utah Phillips! Parle du wild west, mais ne vient pas avec ces histoires "d'action directe". (Utah s'est dépassé la fin de semaine dernière. Il a demandé aux gens de ne pas payer leurs impôts.

Le comble, c'est que les spectateurs ont dansé sans cesse.

Le Sun voudrait donc que le Folk Fest fasse seulement de la culture sur l'estrade. Souhaitons leur bonne chance. Car la simple présence d'Acadiens comme Johny et Kenneth, c'est un commentaire politique. Même s'ils s'efforcent à "translater la prochaine toune".

On aurait peut-être voulu que le Breton Dan Ar Bras oublie les tonnes d'huile versées sur la côte bretonne. Un événement qui a marqué les écologistes autour du monde.

Il aurait fallu que Heather Bishop garde ses thèmes de féminisme pour un congrès de femmes au Travel Lodge.

Rodney Brown devrait peut-être changer de métier, comme la majorité des autres artistes présents à la fête, au lieu de chanter pour la paix. Car son "message subliminal" aux politiciens n'a pas de place à Birds Hill.

Et Bruce Cockburn? Lui qui n'est passé que sur la grande estrade dimanche après-midi. Comme si c'était le moment de parler de toutes ces questions "politiques".

Pour ce qui est du groupe guatémaltèque Kin Lata et du groupe salvadorien Yolacamba, on doit se demander comment ils sont autorisés à se promener dans notre pays et nous lancer du "communisme" à grandes pelletées. D'accord, on comprend qu'il y a la guerre dans leurs pays, mais quand même...

Le comble, c'est que les spectateurs ont dansé sans cesse à cette musique du changement. Une véritable fête de la paix.

C'est inquiétant.

Roland STRINGER

Le nouveau souffle de Malicorne

Comme on pouvait s'y attendre, le Folk Fest n'a pas manqué d'offrir un programme franco fort intéressant. Notamment les ateliers et spectacles par le groupe français *Malicorne*.

Lors d'une brève rencontre avec La LIBERTÉ à la suite du spectacle du dimanche soir, Gabriel Yacoub, un des fondateurs du groupe a parlé du Malicorne "renouvelé".



Gabriel Yacoub, au centre, du groupe Malicorne: "La réaction des gens au Folk Fest m'a agréablement surpris."

La LIBERTÉ: Le franco dans l'Ouest canadien connaît surtout les premiers microsillons de Malicorne. Parlons un peu de l'évolution de votre groupe, puisqu'on remarque que la musique que vous composez aujourd'hui est certainement différente de celle d'il y a dix ans.

G. Yacoub: Malicorne a toujours connu une direction musicale variée. Médiévale, rock... Jusqu'à 1981, le fond avait été traditionnel. C'est à ce moment qu'on a ressenti une certaine lassitude pour ce genre. On était à court d'idées, d'inspiration. On a donc choisi d'arrêter pendant trois ans. En attendant un nouveau souffle.

Aujourd'hui, nous avons une inspiration plus large. Surtout en puisant dans la mythologie. Je suis passionné par la magie en campagne. Ce que je compose s'éloigne du rock. En France, le rock touche le très quotidien: le métro, le boulot... Je préfère composer autour du rêve, de la fantaisie. Finalement, la démarche de Malicorne est la même, la forme est un peu différente.

La LIBERTÉ: Comment s'y prend Malicorne pour composer une pièce musicale?

G. Yacoub: J'écris la chanson. Ensuite on la travaille ensemble. La méthode varie. Cela ressemble à un *jam*. Et puisque nous jouons plusieurs instruments, il n'y a pas *un* système d'arrangements.

La LIBERTÉ: Êtes-vous satisfait du Winnipeg Folk Fest?

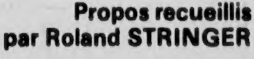
G. Yacoub: C'est passionnant de voir un truc aussi gros. Sans parler de la musique, il y a une ambiance spéciale. La réaction des gens m'a agréablement surpris. Beaucoup de gens ne nous connaissaient pas, mais venaient nous voir par curiosité. Leur réaction a été plus spontanée qu'en France. Beaucoup venaient nous parler après les *workshops*.

LA LIBERTÉ: À quoi peut-on s'attendre de Malicorne après le Folk Fest?

G. Yacoub: Le Folk Fest a été notre premier grand spectacle depuis que nous nous retrouvons ensemble. Nous passerons la prochaine semaine au Festival de Vancouver avant de commencer une tournée américaine qui finira en Californie en août.

C'est notre première tournée américaine. Cela, c'est un peu le rêve de tout artiste français. Les États-Unis, c'est le miroir aux alouettes.

En septembre, nous commencerons une tournée de la France.



Propos recueillis par Roland STRINGER

The White Rose: on reconnaît une Allemagne sensible

L'Allemagne. Le 22 février 1943. Trois jeunes partagent une dernière cigarette. La guillotine les attend...

Trois jeunes *Krauts?* Trois jeunes *nazis?* Trois jeunes *fascistes?*

Trois jeunes comme d'autres. Qui s'opposent aux décisions de l'autorité, qui en sont les victimes. Qui s'engagent naïvement dans la lutte pour la paix.

Une activité dangereuse. Surtout si tu habites Munich pendant la deuxième Guerre mondiale. Ton voisin risque d'être ton ennemi. Et trouver du papier et des timbres pour commencer une lettree circulaire, signée Die Weisse Rose, s'avère une tâche sans pareil.

Une activité futile? Oui, si on considère le peu que le monde connaîtra de cette génération allemande qui s'objectait aux politiques de Hitler.

Mais même si cette cellule qui résistait au gouvernement allemand avait l'impression de travailler dans le vide, comment faire autrement?

Comment accepter les discours de vieux fascistes qui venaient violer l'idée même d'une université?

Comment voir son copain partir pour le front russe et jamais revenir?

Comment accepter la mutilation de milliers de Juifs?

The White Rose, de Michael Verhoeven, c'est une réaction humaine à la guerre. Beaucoup plus humaine que les 40 ans de cinéma américain qui tenait à peindre le peuple allemand de *fasciste, Kraut...*

Avec Lena Stolze et Wulf Kessler dans les rôles principaux, on reconnaît une Allemagne sensible. Osons le dire, à l'avant-garde des militants pour un monde plus juste pour tous.

L'art de donner le minimum d'expression faciale et d'exprimer le maximum demeure le point fort de l'interprétation. Une cinématographie "douce" rend les atrocités de la guerre encore plus inacceptables.

Au Cinéplex, pour tous avec réserve, 103 minutes.

Roland STRINGER

The White Rose. L'art d'évoquer le maximum.

Le CALENDRIER

Jeudi 12

- Le Foyer du CCFM mettra en vedette Gina Freynet et Conrad Ostrowski du jeudi au samedi.

- L'exposition "Photography: the first century" se poursuivra à la Galerie d'art de Winnipeg jusqu'au 2 septembre.

Samedi 14

- L'union nationale française tiendra une danse lors de la fête de la Bastille. (661-3383)

Jeudi 19

- Le spectacle du projet d'été du 100 Nons sera présenté au Foyer du CCFM du jeudi au samedi.

Samedi 21

- Le Musée de l'homme et la nature organisera une excursion au parc national Riding Mountain à 8h00. Le retour sera à 22h00.

Scout un jour... (III)

Le scoutisme, c'est aussi des parents qui savent quand donner un coup de main pour que les choses avancent. Il a fallu un jour fonder un premier comité de parents à Saint-Boniface et une première colonie de castors.

J'étais strict, mais j'étais aussi juste

Herménégilde Dubé a 42 ans lorsqu'il fait sa promesse scout! Une vocation tardive? En quelque sorte. C'est que le mouvement scout, pour s'épanouir, a besoin de bénévoles! Et il n'est jamais trop tard pour épouser l'esprit scout. La preuve...

"L'abbé Eugène Raimbault s'occupait des scouts à Saint-Boniface. Il est venu me voir en 1952. Mes fils Albert et Gérald étaient scouts. Il m'a demandé d'organiser un comité de parents qui s'occuperait des problèmes financiers. Car c'est les chefs scouts eux-mêmes qui devaient régler les finances..."

Herménégilde Dubé, employé du CNR, accepte de fonder le premier comité de parents, avec l'aide de son beau-frère Marcien Trudeau. La première année il a la charge de la trésorerie. Puis il devient président, pour "bien des années."

Son engagement ne s'arrête pas là. Le mouvement scout souffre d'un manque chronique de chefs. L'abbé Raimbault le convainc de remplacer un assistant chef de troupe en 1954. Il fait sa promesse en juin de la même année, au camp de Craig Siding.

Puis rapidement, au fil des ans, les titres et les reponsabilités s'accumulent. En 1955, le voilà promu chef de la troupe Taché et, jusqu'en 1961, chef de secteur pour Saint-Boniface, c'est-à-dire responsable du local scout. Une charge administrative qui ne l'empêche pas de cumuler la charge de commissaire diocésain de 1956 à 1963.

Un infatiguable bénévole

C'est pas compliqué. À un moment donné, il est accaparé par quatre fonctions qu'il doit conduire simultanément.

"L'abbé Raimbault m'a fait rentrer dans les scouts avec une belle petite histoire. Il parlait de donner deux soirs par semaine. Mais bientôt, j'étais pris tous les soirs, y compris le dimanche."

Pourtant, il n'a jamais dû rechigner beaucoup. Parce que les scouts lui demandent aussi de devenir commissaire régional de l'Ouest. Un poste qu'il tient de 1962 à 1969. Cette année-là, il se retire "pour une secousse". Car il est tombé malade.

Bien entendu, le virus du scoutisme ne l'a pas lâché, puisqu'en 1975 il revient comme chef de groupe, en charge de l'administration du local rue Aulneau. Il se retire en octobre 1977. Le scoutisme de Saint-Boniface perdait un infatiguable bénévole.

Malgré cette impressionnant engagement, ce retraité de 72 ans n'hésite pas à affirmer que le scoutisme "m'a rapporté plus que j'ai donné"

En rang les premiers

"J'étais trop prompt de caractère. je me suis adouci beaucoup. Mon caractère a changé énormément. Je suis devenu plus patient, plus charitable."

Le scoutisme n'a toutefois pas changé un trait de la personnalité de Herménégilde Dubé, bien connu chez les scouts sous le totem d'Ours audacieux. "J'étais strict. Trop strict. Mais juste. Il fallait qu'on soit la meilleure troupe: un *freeze* au coup de sifflet et en rang les premiers!!"

Une fois il est passé par l'épluchette, à laquelle doivent se soumettre les scouts. L'affaire est simple: les pairs d'un scout disent ce qu'ils pensent du caractère de l'individu, de manière à ce qu'il puisse s'améliorer. L'exercice était précédé d'une soirée de prières.

"L'épluché ne pouvait pas dire un mot... On m'a dit que j'étais trop strict. Mais on m'a aussi dit que j'étais juste. Ça m'a rassuré!"

Le scout Herménégilde Dubé a donc continué de plus belle à diriger des jeunes. "Le scoutisme, c'est l'éducation du caractère, c'est apprendre à développer sa mémoire, développer un sens de savoir faire. C'est obtenir une formation religieuse, c'est se former pour l'avenir"

"L'honneur était très important. Tu disais une menterie et tu n'étais plus un scout."

Bernard BOCQUEL



Herménégilde Dubé. "Il y a toujours eu beaucoup plus de scouts que les chefs pouvaient en prendre...

On se préparait pour le camp toute l'année. Aujourd'hui, je pense qu'il manque beaucoup d'intérêt pour un garçon de se joindre à une troupe. Avec le nouveau système du laisser-faire, après un temps, il ne sait plus quoi faire!... On dit parfois qu'avant, le scoutisme c'était l'armée. Mais les camps scouts étaient plus intéressants..."

Il fallait créer les castors pour ne pas perdre les jeunes

Le Manitoba a été témoin d'une première mondiale du scoutisme francophone voilà bientôt dix ans: la création des castors. Un défi qui est rapidement devenu une histoire à succès. Une histoire qui vaut la peine d'être racontée à un moment où les scouts célèbrent le 50e anniversaire du mouvement.

L'affaire commence en 1974 par une série de coups de téléphone de Rose-Marie Proteau-Beaudry à une douzaine de parents de Saint-Boniface et du Précieux-Sang pour les inviter à une réunion. But de l'opération: mettre sur pied une branche semblable à celle des Beavers. Parce qu'un agent des Beavers battait les campagnes pour recruter des enfants de 5 à 8 ans. Y compris des francophones.

"Rien n'existait pour les jeunes francophones de cet âge. S'ils s'embarquaient avec les Beavers, ils ne retournaient pas aux scouts" explique Lucienne Loiselle, qui assistait à la réunion. Il fallait donc créer une structure pour ne pas perdre les jeunes.

Un quatuor a pris les choses en main: Lorette Beaudry-Ferland, Mariette Régnier, Diane Quenelle et Lucienne Loiselle. Deux décisions sont arrêtées.

D'une part s'adresser aux enfants âgés de 7 et 8 ans seulement: "On ne voulait pas faire du baby-sitting".

D'autre part, appliquer la méthode dynamique en vigueur chez les scouts, plutôt que la méthode directive en vogue ches les Boys Scouts et Beavers. "La méthode dynamique consiste à être à l'écoute de l'enfant, à engager le dialogue avec lui. L'adulte sert de guide".

Accepter les castors

Cette initiative saint-bonifacienne n'a pourtant pas plu à l'Association des scouts du Canada et à la puissante Fédération du Québec. "Ils étaient catégoriquement contre. Ça ne répondait pas à leur besoin. Alors on nous a toléré. On nous appelait un ***service***, et non une ***branche***". Une distinction importante, puisque le statut de branche aurait permis aux responsables des castors de Saint-Boniface de bénéficier de l'appui financier des Scouts du Canada.

Qu'à cela ne tienne, les instigatrices du "service" castor sont allées de l'avant. Une méthode a été créée, basée sur les principes de la méthode dynamique; un vocabulaire a été conçu *(voir encadré)*; un uniforme a été dessiné.

Et puis finalement, après deux ans d'existence "hors la loi", les responsables au niveau national se sont rendus à la raison, suite à un intense lobby en mars 1977, à l'occasion d'une réunion nationale de la Fédération des scouts au Nouveau-Brunswick.

Une majorité de commissaires a accepté qu'un manuel castor soit rédigé. Ce qui revenait à accepter les castors comme une ***branche*** et non un simple ***service***. Ce qui signifiait un appui financier pour les Saint-Bonifaciens. En échange ils ont dû modifier l'uniforme castor pour se conformer aux critères scouts.



Lucienne Loiselle

En août 1977, Lucienne Loiselle, Ida St-Vincent et quatre personnes du national élaborèrent le manuel officiel destiné aux deux seules colonies castor du monde entier: Saint-Boniface et Précieux Sang.

Exercer l'esprit critique

Le manuel est intitulé "**Des enfants en découverte**" et sert de guide pédagogique. Il n'y a jamais eu de problèmes à trouver des animateurs. Chaque colonie était limitée à 20 garçons et filles. "Il y avait tellement de demande que si un parent acceptait de devenir animateur, on prenait ses enfants". Le mot d'ordre se résumait ainsi: "Pas de parents, pas de castors".

Pour sa part, Lucienne Loiselle, qui auparavant avait été "longtemps jeannette et guide" s'est retirée en 1980, avec une haute opinion du scoutisme.

"Si on regarde, la plupart des chefs de la communauté ont été scouts ou guides. Le scoutisme donne au jeune une formation qu'il ne peut pas obtenir à la maison ou à l'école. En effet, il a la chance de se servir de sa créativité et de développer un sens des responsabilités. Car chaque projet qu'il entreprend dépend de lui-même. Qu'il réussisse ou échoue, on lui offre la possibilité d'évaluer. C'est important d'exercer l'esprit critique".

Comment se présente l'avenir du scoutisme?

"Les jeunes ont trop de choses organisées, surtout dans les sports. Et puis il y a le fait que les familles voyagent plus, font du camping maintenant".

"Le problème du scoutisme, c'est la difficulté de recruter des chefs, de se faire valoir auprès de ces jeunes qui trouvent ça "tata". Mais quand un jeune s'engage, il change d'avis vite, pourvu que la méthode dynamique soit bien appliquée. Si le scoutisme veut reprendre sa popularité, il faudrait peut-être qu'il offre autre chose: la méthode dynamique dans un cadre structuré. Car les jeunes ne peuvent pas fonctionner dans le laissez-aller".

"Le problème du scoutisme, c'est la difficulté de recruter des chefs, de se faire valoir auprès de ces jeunes qui trouvent ça "tata". Mais quand un jeune s'engage, il change d'avis vite, pourvu que la méthode dynamique soit bien appliquée."

"C'est tellement passionnant de voir qu'il y a quelque chose de valable dans le scoutisme, qu'il y a un défi. C'est passionnant de répondre au défi quand le défi est de pondre un projet, puis de le mener à bonne fin en se dépassant..."

Bernard BOCQUEL

Il a fallu adopter une méthode et inventer des mots

Il a fallu rédiger un véritable manuel destiné aux animateurs des castors. Voici quelques extraits pour mieux saisir la méthodologie appliquée.

Périodiquement, l'équipe d'animation propose à tous les enfants de vivre ensemble la grande aventure de la découverte.

Le choix de cette activité exige de la part des animateurs un long travail de réflexion. En effet une découverte a pour objectif d'initier l'enfant à une socialisation élargie, de satisfaire le vif besoin qu'il a de découvrir par lui-même le monde qui l'entoure et celui d'exprimer son émerveillement devant ce qu'il découvre.



Mariette Régnier, Lucienne Loiselle et Ida St-Vincent, au camp scout de Saint-Malo en 1975. À cette époque, les castors étaient un service toléré par la Fédération des Scouts du Canada. Aujourd'hui, il existe des castors à Montréal...

Voici quelques critères d'une mise en situation de découvertes:

Partir des goûts, des rêves, des désirs des enfants. Faire appel aux sens, à l'intelligence et au coeur des enfants. Mettre les enfants en recherche active; ce sont eux qui observent, formulent des questions et des hypothèses de réponses, etc... Utiliser les ressources de l'environnement de l'enfant: celles de la nature et celles de son milieu de vie

C'est dire qu'une découverte peut difficilement s'improviser...

Les adultes se chargent de l'organisation matérielle de la découverte, réglant entre eux tous les problèmes qu'elle peut soulever. Cela permet aux enfants d'investir toutes leurs énergies dans leur recherche et de s'épanouir sans arrière-pensée.

Tout au long de la découverte les adultes se mettent à l'écoute des enfants suscitant par cette attitude un échange constant d'impression, d'idées et de sentiments.

L'évaluation de la découverte prend l'allure d'un partage joyeux où les enfants parlent simplement de ce qui les a émus, étonnés ou émerveillés. Et si cette expérience les a vraiment enthousiasmées, elle suscitera chez eux le goût de recommencer à vivre des projets en équipe et en colonie.

Il reste aux animateurs de revenir longuement sur la découverte pour l'évaluer en équipe et pour se préparer à mieux choisir la prochaine.

Aussi, le manuel contient tout un lexique de mots propre aux activités des castors. Un vocabulaire qu'il a fallu inventer ou adapter. Voici quelques exemples du lexique, inspiré de la nature...

Barrages: *projets d'équipe préparés par les castors au local ou en nature.*

Bûche: *remise pour un apprentissage reconnu, portée sur les badges aux endroits indiqués.*

Castor découvreur: *badge de plongée.*

Coindehutte: *endroit où les équipes déposent leurs trésors.*

Colonie: *ensemble des castors et des animateurs.*

Digue: *une position en cercle, en colonie, pour les rassemblements.*

Fête d'accueil: *fête au cours de laquelle l'enfant devient castor et reçoit son uniforme.*

Grand claquement: *signe d'au revoir; au signal d'un animateur tous frappent d'une main au plancher.*

Hutte: *équipe de 5 castors*

Rassemblement: *applaudissement pour rassembler les castors en colonie.*

En attendant B.C.

Cette fois, le message est clair



Roland Stringer

Le 5e QUART

L'expression d'une victoire manquait aux visages des entraîneurs Cal Murphy et Bob Vespaziani à la fin de la partie contre Toronto. Et Joe Poplawski, qui venait de briser un record comme receveur pour les Bombers, s'est pressé pour se rendre aux vestiaires.

Les maîtres du calme était en cri... Conredge-I-don't-need-Greer-to-make-you-feel-like-losers-Halloway a laissé sa marque. Deux touchés dans les dernières minutes par Toronto envoyaient un message clair aux Bombers: "checkez vos claques, la saison vient de commencer!"

C'est peut-être le petit regard de Bob Cameron pendant la première demie qui raconte le mieux l'histoire de dimanche dernier. Une réaction brève mais qui évoquait l'inévitable. "Dis-moi pas que ça va être une de ces parties-là!"

Oui, vous l'avez deviné. C'est venu à la suite de la passe manquée par Rick-give-him-a-break-about-this-Bennett-overkill-line-House. Une balle lancée à Tom Clements avec précision qui aurait donné un gain minimum d'une quarantaine de verges.

On peut avoir une mauvaise saison

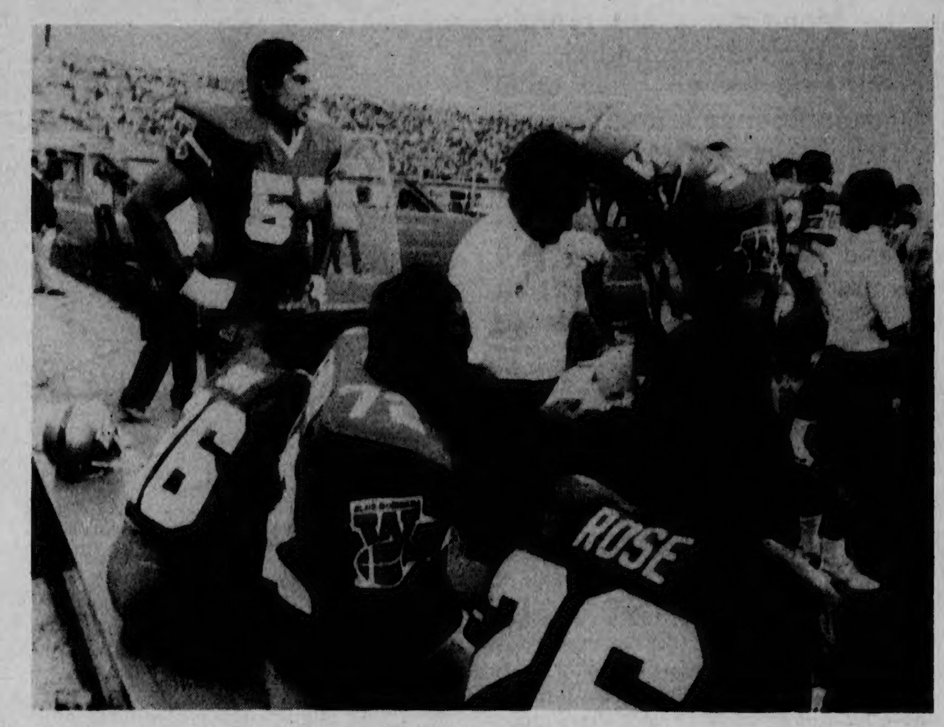
"That's two of them. First, Murphy's. And now House" a chuchoté le botteur des Bombers.

C'était un moment difficile. Les joueurs sur le banc ne savaient vraiment pas à quoi attribuer leur frustration. Les nombreuses punitions au début (une qui annulait l'attrapé de James Murphy pour un touché) a certainement eu en effet.

Le calme Cal a manqué d'étriper un arbitre à quelques reprises.

Nick-faut-pas-le-fâcher-ce-gars-là-Bastaja a aussi offert un spectacle durant la première demie qui n'a pas manqué d'animation. Quelqu'un ne faisait pas sa job et il tenait à ce que les entraîneurs règlent le problème. Puis, vite!

Dieu merci, les Bombers ont réussi à prendre les choses en main. Scott Flagel, comme tout Winnipeg le sait, a une fois pour toutes souhaité au revoir à Paul Bennett. Et même, John-you-never-ever-know-Hufnagel a fait quelques beaux jeux. (John joue bien quand personne court après lui et quand il n'a pas besoin de courir. Bref, quand tout le monde joue bien!)



Delbert Fowler, entre les deux demis de coin, David Shaw et Donavan Rose, a joué sa première partie avec les Bombers dimanche dernier. Rien d'extraordinaire.

N'empêche que ce deuxième match de la saison laisse planer plusieurs questions.

La première est au sujet de l'attaque au sol des Bombers. Willard-je-vais-faire-1600-verges-en 84-Reaves a couru pour à peine 50 verges dans les deux premières parties. On ne voudrait pas décevoir les quarts de sofa franco-manitobains qui connaissent bien son succès de l'an dernier. Toutefois, leur demi préféré a du chemin à faire...

La ligne défensive a à peine chatouillé Conredge dans le dernier quart. D'accord Tyrone-ça-c'est-un-toffe-Jones est sans reproche. Aaron Brown non plus. Pour ce qui est de Delbert Fowler, disons qu'il est encore en train d'apprendre le système. Rien dans la partie de l'autre jour démontrait qu'il a valu d'être échangé pour un Canadien.

Enfin, osons en parler. Tom-j'aime-la-façon-qui-court-Clements n'a pas connu le même début de saison que Dieter Brock. Bien entendu, Tommy demeure un des meilleurs de la Ligue. Mais on peut avoir une mauvaise partie, quelques mauvaises parties, une mauvaise saison...

Évidemment, la partie contre B.C. dans une semaine sera déterminante pour plusieurs choses. Dewalt, Fernandez, Parker... Inutile d'en mentionner trop. C'est la partie qui risque de produire la première place dans l'Ouest.

La semaine de relâche pour les Bombers tombe au bon moment.

Rectificatif

Dans la nécrologie de Mme Anna Morin parue dans l'édition du 29 juin 1984, une erreur a été commise quand aux noms des filles que Mme Morin laisse dans le deuil. On aurait dû lire: *huit filles, Armande et son époux Aurèle Catellier; Imelda et son époux Etienne Catellier; Annette Charette, tous de Saint-Malo; Juliette Ter Voert; Jeanne et son époux Bill Ouilion; Claire et son époux Roger Bérard; Pauline et son époux Alphonse Clément; Aurore et son époux Roland Boulanger, tous de Saint-Boniface.*

Saint-Claude

Le temps des activités estivales



La saison estivale attire des visiteurs dans notre village. C'est aussi l'occasion de fêtes diverses.

La dernière semaine de juin, une cinquantaine d'élèves de l'école Lavallée de Saint-Vital étaient en excursion de fin d'année. En route vers l'abbaye des Pères Trappistes de Holland, ils se sont arrêtés à Saint-Claude pour voir "la plus grande pipe au monde." Après l'avoir examinée de près, un des élèves a fait la remarque "C'est une pipe pour Paul Bunyan."

Le 2 juillet c'était la Fête du Canada au Pavillon. Le drapeau canadien était en évidence. Les résidants avait pris place sur la pelouse. Ballon en main, ils jasaient avec des visiteurs de l'âge d'or et des membres de la famille. Des jeux avaient été organisés pour ceux qui désiraient y participer.

La température était idéale pour fêter en plein air. Le personnel du Pavillon a préparé un dîner - barbecue, le gâteau était garni par Thèrèse Sibilleau: un drapeau canadien en rouge et blanc.

Rose PHILIPPE

La cuisinière Val Durand tient le gâteau dont le glaçage a été fait par Thérèse Sibilleau.

Des résidants du Pavillon lors de la Fête du Canada.

Calendrier:

22 juillet: *Célébration du 50e anniversaire de l'arrivée des Filles de la Croix à Saint-Claude.*

Saint-Jean-Baptiste

Une habitude et des mérites

Vraiment ça devient une habitude!

Durant la fin de semaine dernière, les Chevaliers de Colomb du Conseil Montcalm parvenaient à jouer le tournoi de "slowpitch" familial remis depuis un mois. Une grosse ondée samedi après-midi le retardait un peu, mais les 22 équipes terminaient sans problème le dimanche malgré un ciel bien menaçant.

Du côté A, les Tone Fillion battaient une équipe assemblée par Paul Gilmore, pendant que la famille Lucien Baril l'emportait sur les Vermette du côté B.

Par ailleurs, à la soirée de mérite le 27 juin, c'était le tour des jeunes de la 7e à la 12e année à recevoir les prix pour l'année 83-84.

À souligner, du côté excellence académique, Diane Carrière en 7e, Suzanne Godard en 8e, Karine Beaudette en 9e, Danielle deMoissac en 10e et en 11e, Roxanne Beaudette, Gérald Chartier et Diane Damphousse, ex-aequo.

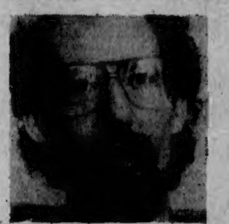
En excellence athlétique chez les filles, Roxanne Beaudette remportait le grand prix senior d'athlète de l'année pendant que Debbie Van Den Bosch en faisait autant chez les juniors. Du côté garçons, Gilles Lambert obtenait le trophée senior et Shane Barnabé le junior (ainsi que le prix d'exposition-science).

Florent BEAUDETTE



Shane Barnabé reçoit son trophée

Vers la Vérité dans l'Esprit



Claude Blanchette

INTERROGATION

Je regardais jouer des enfants. Un est entré de plein fouet dans un arbre. Il est tombé inerte. Il avait perdu le souffle.

J'au vu mourir un homme. Un tremblement. Un léger frémissement. Un dernier souffle. Un dernier soupir.

Je regardais danser des jeunes. Énergie foudroyante! Super-voltage! Ils en avaient du souffle!

Souffle de vie! Souffle qui anime de l'intérieur, souffle qui fait vivre, souffle qui donne l'énergie, souffle d'amour, souffle mystérieux mais combien nécessaire.

Dans le Peuple-Église, au plus intime du Corps-Église, il y a un souffle, un souffle de vie. Ce souffle, c'est l'Esprit Saint.

Ce Souffle-Esprit a été donné à la communauté des croyants dans l'événement de la mort-résurrection de Jésus. Le Père a ressuscité Jésus et Jésus a donné son Souffle de Vie à l'Église. Et par cette Pentecôte, l'Église est devenue le Temple de l'Esprit.

Qui dit "temple" dit un lieu sacré, un lieu où Dieu vient à la rencontre de l'homme pour le sauver. L'Église est ce Temple. Mais un Temple qui n'est pas restreint à un espace ou à un temps. Ce Temple n'est pas un lieu. Ce Temple est une communauté de personnes. Et dans ce Temple, Dieu vient à la rencontre de toute l'humanité pour la sauver. Il y vient dans un souffle, un souffle de Vie.

Et ce Souffle de Vie habite dans le Temple-Église. Il y est tout intérieur comme la vie intime. Il est prière adressée à l'Abba-Père. Dans ce Temple-Église, le Peuple, le Corps prie dans l'Esprit.

Ce Corps-Église est rendu saint par l'Esprit. Devenir "saint", c'est devenir "comme Dieu". C'est par l'Esprit que l'Église est sainte et que tous les membres du Corps deviennent saints.

Ce Peuple Église marche vers la Vérité dans l'Esprit. Cet Esprit habite l'ensemble et chacun des membres, les guide, les oriente, les garde fidèle au Christ-Tête.

Cet Esprit qui demeure en Église est énergie pascale à l'oeuvre. Il rajeunit, donne vie et souffle, suscite parmi les membres du Corps des gestes et des paroles, transforme des faibles peureux en témoins audacieux.

Personne ne "possède" l'Esprit, mais l'Esprit possède l'Église, non pas comme un dictateur ou un tyran, mais comme un amoureux follement en amour...

Pour que l'Église demeure toujours Temple de l'Esprit, ce dernier se donne plus particulièrement à certains membres du peuple, ceux qui ont été choisis par Jésus pour guider et "faire paître", pour proclamer et "faire mémoire", pour rendre grâce et louer.

À bien y penser... c'est... saisissant!!!

Somerset

Trophées masculin et féminin à deux femmes



Roméo Decosse, Annette Dufault, Marina Labossière, Ralph Lesage, Blanche Routhier, Roger Delaquis, Allan DeVuyst, Philippe Labossière et Michel Rheault.

Parents et amis se sont réunis le 29 juin à l'Institut Collégial de Somerset pour la soirée des finissants(es) et la remise des diplômes.

À l'honneur ce soir-là étaient Roméo Decosse, Annette Dufault, Marina Labossière, Ralph Lesage et Blanche Routhier, tous de la douzième; ainsi que Roger Delaquis, Allan Devuyst, Philippe Labossière et Michel Rheault de la classe O.E.C.

Parmi ceux-ci, notons Annette Dufault qui s'est méritée une bourse d'étude du C.U.S.B., le trophée de la division scolaire de la Montagne pour Somerset offert pour l'élève ayant donné une grande contribution à son école, en plus d'avoir obtenu un niveau académique exceptionnel; et le trophée Biologie 300.

Marina Labossière fut l'heureuse récipiendaire du trophée Canadian Law, et de la médaille d'excellence de l'Institut Collégial de Somerset. Puisqu'il n'y avait pas d'athlète masculin exceptionnel, Marina Labossière et Blanche Routhier se sont méritées le trophée féminin et le trophée masculin cette année. Ralph Lesage a reçu le trophée Accounting 202 et Roger Delaquis s'est mérité le trophée pour compétence et progrès continuel au cours de l'année.

DIVISION SCOLAIRE DE
ST. BONIFACE
SCHOOL DIVISION NO. 4
50 MONTEREY ROAD ST BONIFACE, MANITOBA R2J 1X1
TELEPHONE (204) 253-2681



Chers parents **(ceci intéresse particulièrement ceux dont les enfants bénéficient du transport en autobus scolaire.)**

À l'approche de la fin de l'année, je voudrais réviser nos préparations pour le transport en autobus scolaires pour l'année 1984-85. Le département des transports s'occupera attentivement du nombre de places, des lieux d'arrêt et de la politique divisionnaire concernant les transports.

Pour l'année à venir, les places seront calculées selon les standards de la province attribuant une place pour chaque élève de la maternelle à la 6ème et une place et demie pour chaque élève de la 7ème à la 12ème. Toutes les routes régulières sont prévues afin de desservir les résidences dont la distance de marche à l'école excède les limites établies par la politique divisionnaire. Lorsque les élèves quelifiant pour le trajet en autobus auront été inscrits, et seulement à ce moment, les places libres pourront être attribuées aux élèves dont les résidences ne se trouvent pas dans les limites mais dont les noms auront été soumis à notre département par leur école. Ces places seront attribuées à la condition bien entendue qu'elles peuvent être reprises à n'importe quel moment au cours de l'année scolaire afin de permettre à tout nouvel élève de prendre l'autobus ou de changer la route à cet effet. Les parents d'élèves qui n'auront pas été désignés pour ces places restantes recevront une lettre à ce sujet avant le 20 juillet 1984.

Les élèves bénéficiant de ces places désignées recevront une carte d'autobus d'un nouveau format. Elle sera laminée afin de la rendre plus durable et devra être présentée au conducteur de l'autobus toute l'année. (si cette carte est perdue ou détruite, il faudra immédiatement en demander le remplacement).

Nous vous enverrons ces nouvelles cartes avant le 24 août 1984, ainsi que les renseignements concernant les routes, les numéros, les arrêts et les heures.

N'hésitez pas à m'appeler si vous avec des questions à poser.

Veuillez agréer, chers parents, l'expression de mes meilleurs sentiments.

Claude Huot
Directeur des transports

Ile-des-Chênes

Matante Pitoune s'est éteinte

La chère maman et grand-maman, l'amie accueillante, qui avait été le sujet d'un article publié dans La LIBERTÉ à l'occasion de la fête des Mères 84 n'est plus.

Augustine Trudeau (née Manaigre) connue affectueusement par plusieurs comme Mme Ti-Georges, par d'autres comme matante Pitoune, s'est éteinte paisiblement chez sa fille Lilliane après une longue maladie.

Chose certaine, le décès de Mme Trudeau laisse un grand vide, non seulement chez sa grande famille qui comprend maintenant 17 enfants (son fils aîné Luc étant décédé le 22 juin 84) 67 petits-enfants et 80 arrière-petits-enfants mais aussi dans la communauté entière.

Le Bon Dieu qu'elle a bien servi et en qui elle espérait est venu mettre fin à ses souffrances et la conduire à la place qu'il lui avait préparée.

La célébration eucharistique a été présidée par Mgr. Antoine Hacault et concélébrée par MGr. Delaquis, Mgr. Gervais et quelque quinze prêtres dont son fils, l'abbé Gédéon Trudeau.



Augustine Trudeau

Par ailleurs, les cérémonies de graduation tenues à l'Institut Collégial de Lorette ont marqué comme partout ailleurs, la fin d'une étape et le début d'une autre.

Voici les noms des gradués d'Ile-des-Chênes et Grande Pointe: Hélène Arnould, Bradley Belot, Richard Bernat, Diane Brûlé, Monique Carrière, Marcel Danneels, Jeannette Kotowicz, Pierre Leclaire, Lynn Lecocq, Laurel-Ann Manaigre, Brenda McClenaghan, Lori Popik, Louis Rouire, Andy Smyrski, Vincent Swerdyliak, Carole Trudeau, Carolyne Trudeau, Joanne Trudeau et Annette Vien. Vincent Hogue a aussi gradué du Collège Louis-Riel.

Dolorès LAURENDEAU
Lucie DUPUIS

Otterburne

Une autre occasion de fêter le 50e: le rodéo de cochons

C'est cette fin de semaine qu'aura lieu à Otterburne, le carnaval d'été annuel, mieux connu sous le nom de Rodéo de Cochons.

Tout au long de cette fin de semaine, on prévoit un grand nombre d'activités pour plaire à tous les goûts.

Les activités du samedi 14 juillet commenceront à 9h30 avec l'inscription pour le concours du tir de petits tracteurs et de "tri-cats". Cette compétition sera à 10h30.

Suivant, à des intervalles réguliers, les parties pour le tournoi de balle "slow-pitch". À 13h30 et à 15h30, ce seront les rodéos de cochons suivis d'un concours pour les friands de melons d'eau. Tout au cours de la journée, également, il y aura des compétitions de golf "spot shot".

La journée sera couronnée par une soirée dansante à la salle du curling à 20h00.

Le lendemain, dimanche 15 juillet, les activités débuteront à 10h00 avec une messe en plein air derrière chez Robert et Joëlle Poirier.

À 12h30, ce sera le défilé du Rodéo dans les rues de la paroisse jubilaire.

Et tout au long de l'après-midi, tous pourront s'amuser à regarder ou à participer aux rodéos de cochons, concours de melons d'eau, baseball (tournoi), baseball pour les 10 à 16 ans, concours de fer à cheval, jeux d'enfants et fils pour enfants. (Il y aura aussi des activités pour enfants le samedi.)

À 16h30, ce sera la finale pour déterminer les gagnants du côté B pour le tournoi de baseball.

Pour déguster

Et quelle fête estivale n'est pas agrémentée d'un barbecue? À Otterburne, pas d'exception. Voilà pourquoi tous les amateurs de barbecue sont invités à la salle de curling pour déguster des côtelettes de porc et tout ce qui peut les accompagner. Ce festin sera servi à partir de 17h30 au coût de 6,00$ pour les adultes et de 3,50$ pour les enfants de moins de 12 ans.

À 19h00, grande finale pour le tournoi de baseball, côté A, suivi de la finale du concours de golf à 20h00. Le tout sera clôturé avec la remise des prix à la salle de curling à compter de 21h00.

C'est un autre rendez-vous pour célébrer le cinquantenaire de la paroisse Saint-Viateur d'Otterburne.

Pierre S. BEAUDOIN

La Broquerie



Yvette Troisfontaines est maintenant docteur en médecine vétérinaire. Graduée de l'Université de la Saskatchewan, elle a d'abord fait ses études élémentaire et secondaire à La Broquerie. Puis en 1980, elle a obtenu son baccalauréat en Sciences Agricoles à l'Université du Manitoba. Yvette est la fille d'Ernest et Pierrette Troisfontaines. Elle pratique maintenant à la clinique vétérinaire de Saint-Pierre.

Saint-Norbert

Un 1er juillet bien fêté!

Environ mille personnes sont venues célébrer la fête du Canada organisée par Héritage Saint-Norbert le 1er juillet.

La fête débuta par l'arrivée en charette du capitaine Canada (Gérard Emond) qui distribua à chacun un drapeau du Canada.

L'esprit communautaire qui régnait était accentué par la musique entraînante de Marcel Lacroix. Il y eut des jeux et concours de courses pour les enfants et joute de balle pour les adultes. L'équipe Héritage Saint-Norbert l'emporta sur celle de X-Kalay.

Notons aussi la présence de l'honorable Loyd Asworthy ministre du transport. S'adressant à la foule en français et en anglais il apporta le message du fédéral sur l'importance du; patrimoine Canadien, Bud Sherman, le député de Fort Garry, était lui aussi présent.

Après le souper il y eut un feu d'artifice et un spectacle que tous regardaient en écoutant la musique du groupe les Forwards formé récemment par les jeunes, Loewen, Perrault, Privé, Rozière et Fait.

Par ailleurs, le club Oasis continue ses activités d'une façon fort intéressante, surtout pour les gagnants. Lors de la soirée du 3 juillet, Ronald Lemoine a gagné le tirage des "petites enveloppes". Le montant se chiffrait cette fois à 100$, donc 50$ pour Ronald et 50$ pour le club.

Eugénie FERRÉ



Les enfants de
Rosaire et Cécile Dupuis
invitent les amis de la famille
et la parenté à se joindre
à eux pour célébrer le
50e anniversaire de mariage
de leurs parents le 22 juillet 1984.
Il y aura une messe à l'église
de Saint-Jean à 10h30, suivie
d'une réception à 12h00 à la salle
centenaire. Votre présence
seulement serait appréciée.

Saint-Joseph

Les vieilles machines putt-puttaient avec entrain

La fête du Musée de Saint-Joseph et la journée du Canada étaient célébrées du 29 juin au 1er juillet.

En effet, c'est avec un "Super Social", à la salle de Saint-Joseph, que s'ouvraient nos jours de festivités, animé par Jacques Courcelles.

Samedi, 30 juin les 14 participants au défilé de bicyclettes décorées passaient devant les juges. Dans la première catégorie (6 à 9 ans) 1er prix: Lucette Parent, 2e prix: Rita Parent, 3e prix: Rachel Bérard. Les autres participants dans cette catégorie étaient: Donald et Raymond Bissonnette.

Catégorie 10 à 11 ans: 1er prix: Lynne Parent, 2e prix: Maria Sarrasin, 3e prix: Rachelle Parent. Les autres participants: Rhéal et Marc Bissonnette et Philip Bérard. Catégorie 12 à 14 ans: Vivianne Sarrasin remporta le prix. Michelle et Lise Parent étaient aussi dans ce groupe.

On remarquait dans le défilé, le char allégorique du Musée, montrant d'anciens travaux: filer au rouet, la ver à la planche, coudre à la machine à pédale, etc.

Un défilé de machines de 1927 à 1950, putt-puttaient avec entrain tout au long du trajet. Les camions à feu de Letellier étaient aussi de la partie. Le beau "team" de chevaux de M. Desrosiers, de Saint-Malo, ainsi que les deux fringants de Bernard Sarrasin, ajoutaient une note du bon vieux temps à la fête. Le clown, Lise Perron, se faufilait avec sa "go-cart" tout au long de la parade. L'orchestre de Morris, donna l'entrain requis pour mettre tout en marche.

Au tournoi de fer à cheval dix équipes figuraient au programme, soit 4 de plus que l'an dernier. Le grand trophée fut gagné par Aimé Bérard-André Conan avec 180 points. Le nom des deux gagnants sera inscrits sur ce trophée et exposé pendant une année, à la coopérative de Saint-Joseph. Les deux héros gagnaient aussi chacun un trophée individuel.

Lionel Bérard et Georges Perron se classèrent 2e, avec 179 points. Jean-Louis Perron et John Tourond, en 3e avec 178



La parade est en marche...

points. Les 4e, 5e et 6e groupes remportèrent des prix d'argent. 4e- Lucille Gagnon et René Dionne; 5e Tony Lamotte et Roger Delorme; 6e- Armand Gagnon et Gilbert Parent; 7e- Irène Lorteau et Denis Delorme; 8e- Rita Conan et Paul Parent; 9e- Gilles Delorme et Henry Perra; 10e- Fernand Dionne et Arthur Perron.

L'orchestre de Octave Leclerc de Ile-Des-Chênes, avec Marcel Patynne et ses fils de Sainte-Anne, les "Dawson Trail", sut nous égayer et faire danser grands et petits.

Plusieurs jeunes et moins jeunes étaient disponibles le 1er juillet pour donner un coup de main aux organisateurs afin de réussir ces jours de rencontres comme le disait Jean-Louis Perron, en charge de ces lieux et bâtiments historiques. Déjà M. Perron promet une aussi belle fête pour l'an prochain, si chacun y met du sien.

Marie Sarrasin

Saint-Lazare

Qui a reçu

Neuf étudiants de Saint-Lazare comptaient parmi les finissants de l'institut collégial de Birtle le 28 juin 1984.

Ceux de chez-nous qui reçurent des diplômes furent: Joceline Fouillard, Sharon Haney, Darlene Paquette, Dolores Madrigga, Tony Houle, Noëlla Hayden et Glenda Wilson.

De ceux-ci, Tony Houle recevait un prix pour "Accounting 302", Glenda Wilson, celui de "Office Procedure 302" et un autre pour son esprit scolaire. Joceline Fouillard, suivant le programme O.E.C., reçue 5 prix (Science, Life Skills, Science sociale, Art graphique et Language Arts.)

Par ailleurs, deux autres étudiants, Omer Huberdeau et Michel Chartier, recevaient leur diplôme du Collège Louis-Riel à Saint-Boniface. Michel Chartier obtint aussi une bourse pour ses rendements académiques.

Annette et Omer CHARTIER

Vie sociale

Naissances

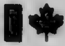
Daniel **Mulaire**, 9 livres 2 onces, fils de Denis et Gail Mulaire de Saint-Lazare.

Lisa Viola **Caillier**, fille de Thérèse (Grenier) et Adrien de Saint-Léon, née le 16 juin et baptisée le 28 juin.

Sylvie **Talbot**, fille de Diane (Roels) et Roland de Saint-Léon, née le 25 juin.

Mariages

Michel **Lagarde** et Michelle **Champagne**, le 7 juillet à Saint-Norbert.



Emploi et Immigration Canada — John Roberts, Ministre
Employment and Immigration Canada — John Roberts, Minister

Centre d'emploi et de counselling du Canada pour le Centre-ville

CHANGEMENT DE LOCAUX

En raison de l'incendie qui s'est déclaré au 320, rue Donald, les unités suivantes ont changé de locaux et se trouvent temporairement à:

l'Immeuble Macdonald - 344, rue Edmonton

- Counselling et placement des immigrants
- 4e étage Tél.: 949-6578

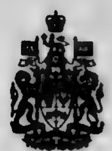
- Centre d'orientation des jeunes
- Sous-sol Tél.: 949-6083

- Programmes spéciaux et counselling
- Sous-sol Tél.: 949-6513

- Tests - Aptitudes, dactylographie, sténographie
- Sous-sol Tél.: 949-5528

Heures d'ouverture: de 8h30 à 16h30
du lundi au vendredi

Canada



OFFICE NATIONAL DE L'ÉNERGIE

AVIS DE RÉUNION

L'Office national de l'énergie, par son ordonnance nº RH-2-84 a établi de tenir une audience à compter du 25 septembre 1984 relative à la méthode de réglementation des droits de la TransCanada PipeLines Limited.

De plus, l'Office a reçu une requête de la TransCanada en date du 17 mai 1984 en vue de l'obtention d'un certificat pour la construction d'installations additionnelles permettant à la société d'exporter des volumes de gaz dont l'Office a approuvé l'exportation à partir du réseau de gazoduc de la TransCanada à Niagara Falls (Ontario) et à Emerson (Manitoba).

L'Office a reçu des lettres de diverses parties soulevant des questions relatives au moment de l'audience relative à la méthode et de celle qui porte sur les installations, à la structure de ces deux audiences et au rapport entre ces dernières. L'Office a maintenant décidé de tenir une réunion pour entendre les opinions des parties intéressées aux deux audiences sur ces questions.

Cette réunion commencera à **9 h 30, mardi, le 31 juillet 1984 dans la salle Delta, de l'hôtel Delta Ottawa, 361, rue Queen, Ottawa (Ontario).**

Toute personne qui désire participer à la réunion doit déposer une déclaration écrite **au plus tard le 24 juillet 1984.** On peut se procurer auprès du Secrétaire de l'Office des exemplaires en français ou en anglais d'un protocole aux parties donnant la genèse, les questions à l'étude et les procédures à suivre.

Pour obtenir de plus amples informations, veuillez téléphoner aux Services d'information de l'Office au **(613) 993-6936.**

Le Secrétaire,
G. Yorke Slader
Office national de l'énergie
473, rue Albert
Ottawa (Ontario)
K1A 0E5
Nº de télex: 053-3791

Fait à Ottawa, Canada
le 29 juin 1984

Saint-Léon

Le point sur l'école

L'élève le plus méritant de chaque classe a eu un trophée.

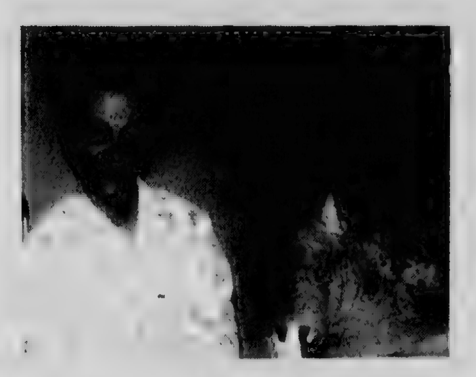
Ceci se fait depuis six ans. Les récipiendaires sont: Roland Comte (1ère et 2e); Danette Fortier (3e et 4e); Rhéal Grenier (5e et 6e); et Mireille Bouvier (7e et 8e).

Monique DeVillers qui enseignait depuis 2 ans à l'école de Saint-Léon, quitte pour aller à St-Vital. Son dévouement pour la musique et le chant, en plus des classes ordinaire lui valurent beaucoup d'admiration de la part des élèves et des parents.

Huit jeunes de la paroisse furent diplômés dernièrement. De l'Institut Collégial de Notre-Dame-de-Lourdes il y avait Lise Comte (qui s'est méritée une bourse du Collège de Saint-Boniface), André Grenier, Nicole Labossière et Janet Talbot. De l'Institut Collégial de Somerset il y avait Philippe Labossière et Allan DeVuyst. Du Collège Louis-Riel, Natalie Labossière reçu son diplôme de 12e année et une bourse du Collège de Saint-Boniface. Et du Collège communautaire de Saint-Boniface, Suzanne Comte reçu son diplôme de secrétaire bilingue.

Marie C. LABOSSIÈRE

Winnipeg



Marguerite et Abel Bonneteau de Winnipeg viennent de fêter, en compagnie de leur parenté, leur 60e anniversaire de mariage le 30 juin. Une messe d'action de grâces a été célébrée, durant laquelle les époux ont renouvelé leur voeux de mariage. Ils sont agés de 84 et 87 ans.

Le bénédicité a été dit par leur fils Abel de Colombie Britannique et la bénédiction de Mgr Hacault a été lue par Henri de Sainte-Anne.

Ste-Geneviève

Un 80e, ça se fête.

Le 24 juin se réunissait à Sainte-Geneviève la descendance de Lucie Desrosiers pour célébrer son 80ème anniversaire de naissance.

Le tout débuta par une messe d'action de grâces offerte par le R. Père Monpetit, et chantée par toute l'assemblée à laquelle prenaient une part active les enfants et les petits-enfants de Mémère Desrosiers.

Ensuite on se rendit à la salle communautaire pour une présentation de voeux, soit par adresse, chants ou par lettres, ainsi que de nombreux cadeaux.

Lucille GOSSELIN



Commission de la Fonction publique du Canada — Public Service Commission of Canada

Agent Régional Adjoint des Soins Infirmiers

Santé et Bien-être social Canada
Direction générale des services médicaux
Regina (Saskatchewan)

Acquérez une nouvelle expérience professionnelle en sollicitant ce poste de gestionnaire.

A titre de membre d'une équipe de la santé de la Direction générale des services médicaux, vous aiderez à planifier des activités qui consistent à pourvoir la communauté de services de soins de santé et à établir des normes pour ces soins. Vous aiderez à recruter et à orienter le pesonnel infirmier.

Pour être admissible, il vous faut détenir un diplôme d'infirmière reconnu (de province ou de territoire au Canada) et un baccalauréat en sciences infirmières d'une université canadienne, ou l'équivalent. Vous devez avoir l'expérience de la mise en oeuvre et de l'administration d'un programme de services de soins infirmiers, et savoir dispenser des services de santé communautaire. Il serait souhaitable d'avoir une certaine compréhension de la culture autochtone. Il est indispensable de parler anglais et d'être prêt(e) à se déplacer en Saskatchewan.

Nous offrons un salaire allant de 30 916 $ à 40 101 $, et de nombreux avantages sociaux.

Si vous voulez que l'on étudie votre demande pour des postes semblables ailleurs au Canada, veuillez indiquer les endroits préférés.

Faites parvenir votre curriculum vitae et/ou votre demande d'emploi, sans oublier de mentionner le nº de référence S-84-52-0135-0665-(W6F) à:
Paul Lizée
Commission de la Fonction publique du Canada
1867, rue Hamilton, pièce 1010
Regina (Saskatchewan)
S4P 2C2
Téléphone: (306) 359-5720
Après les heures de bureau: (306) 359-5720
(TDD): (306) 359-6719

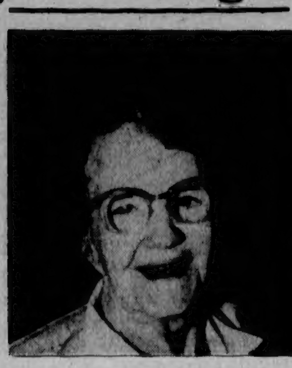
Date limite: le 3 août 1984

Information also available in English at above address.

La Fonction publique du Canada offre des chances égales d'emploi à tous

Canada

Nécrologie



Augustine TRUDEAU

C'est le mardi, 3 juillet que Mme Augustine Trudeau (née Manaigre) fit son entrée au Ciel. À ce moment, Dieu notre Père la déchargea de sa croix et l'invita à prendre place au grand banquet éternel d'où elle jouit d'un bonheur sans fin.

Augustine fut d'abord une chrétienne courageuse. Douée d'un caractère fort, elle s'adonna à sa vocation d'épouse et de mère avec résignation et grande sérénité. D'habitudes simples et douces, elle accueillait les enfants et les plus vieux avec le sourire bénéfique dont nous lui connaissons depuis toujours.

De son mariage naquirent neuf fils et neuf filles. Toute sa vie durant, elle s'intéressa à son entourage, mais surtout à sa famille. On peut admettre aussi qu'elle eut une grande influence sur ses enfants. Ceux-ci l'aimaient non seulement pour son dévouement envers eux mais aussi pour toute la beauté de sa vie si conforme aux principes de l'Évangile.

Au cours de ces quatre-vingt-deux années s'entremêlèrent de grandes joies, des épreuves et des revers de santé, mais soutenue par la grâce de Dieu et éclairée de l'Esprit, elle a pu triompher et avancer jusqu'à la maison du Père.

Aujourd'hui, Mme Trudeau compte soixante-sept petits-enfants, soixante-douze arrière-petits-enfants, une soeur Mme Alphonsine Desorcy et dix-sept enfants dont les noms suivent: Annette Lamoureux, Agathe Lavallée, Suzanne Lagacé, Lilianne Lansard, Marthe Kirouac, Sr. Rose (Odile), Ernestine Kirouac, Louise Trudeau, Monique Hamm, Léo, l'abbé Gédéon, Laurent, Emile Guy Alfred, Almanzor et Antonio. (Son fils aîné Luc mourut le 22 juin dernier)

La messe de la résurrection eut lieu le mardi 5 juillet à l'église d'Ile-des-Chênes. Son Excellence Mgr A. Hacault fut le célébrant principal. Les concélébrants furent: Son Excellence Mgr Noël Delaquis, l'abbé Henri Perron, l'abbé Roland Bélanger, l'abbé Odilon Larochelle, M. Emilius Goulet, Mgr Gérard Gervais, l'abbé Bernard Bélanger, l'abbé Rodrigue Bouchard, l'abbé Robert Campeau l'abbé Jean-Louis Caron, l'abbé Marcel Dacquay, l'abbé Fernand Desjardins, l'abbé Paul Gagné, l'abbé Louis-Philippe Jean, l'abbé Gérard Morrissette, l'abbé Eugène Raimbault, l'abbé Lucien Roy, l'abbé Georges Savoie, l'abbé Allen Soucy, l'abbé Hervé Tanguay et l'abbé Gédéon Trudéau, fils de la défunte.

Son Excellence Mgr Hacault, de sa voix éloquente, nous parla de Jésus comme étant le chemin, la vérité et la vie.

Par la suite, la dépouille mortelle fut transportée par ses petits-fils au cimetière paroissial et inhumée près de la tombe de son mari Georges.

Maman

Vous nous manquez beaucoup. Grâce à la communion des saints, Nous vous retrouvons par la pensée. Votre courage et votre goût de vivre resteront à jamais graver dans notre mémoire; et serviront de source d'inspiration. Nous vous disons adieu "maman chérie" car nous vous savons heureuse.

Remerciements

La famille d'Augustine Trudeau désire exprimer sa gratitude la plus profonde envers: Son Excellence Mgr Hacault, archevêque de Saint-Boniface, Son Excellence Mgr Noël Delaquis, évêque de Gravelbourg, l'abbé Henri Perron, vicaire-général, l'abbé Roland Bélanger, chancelier, l'abbé Odilon Larochelle, vicaire épiscopal, M. Emilius Goulet, supérieur provincial des Sulpiciens et supérieur du Séminaire de Montréal, Mgr Gérard Gervais de Saint-Vital, l'abbé Bernard Bélanger, curé de la paroisse de Lorette, l'abbé Rodrigue Bouchard, curé de la paroisse de Saint-Claude, l'abbé Robert Campeau, curé de la paroisse Sainte-Marie, l'abbé Jean-Louis Caron, Lafayette, E.U., l'abbé Marcel Dacquay, Saint-Boniface, l'abbé Fernand Desjardins, office au tribunal diocésain, l'abbé Paul Gagné, Holland, l'abbé Louis-Philippe Jean, vicaire de la cathédrale, l'abbé Gérard Morrissette de Sherbrooke, Qué. l'abbé Eugène Raimbault, curé de la paroisse Christ the King, l'abbé Lucien Roy, curé de la paroisse des SS-Martyrs Canadiens, l'abbé Georges Savoie, London, Ont., l'abbé Allen Soucy, Philosophat de Saint-Boniface, l'abbé Hervé Tanguay, Saint-Paul, Alberta et M. Robert McDougall, séminariste.

Reconnaissance également à: la communauté chrétienne d'Ile-des-Chênes, Mme Délia d'Auteuil, organiste, Sr. Zili Ruest, directrice, Mme Huguette Petit et M. Jean-Michel Molin solistes. Félicitations et remerciements à la Ligue Féminine Catholique pour le défilé solennel et la collation excellente. Mille et un mercis à tous ceux qui ont contribué d'une façon ou d'une autre à soulager le deuil.



Felix Alfred ROQUE

Après une courte maladie entouré de sa famille, est décédé le mercredi 13 juin à l'âge de 77 ans à l'hôpital de Saint-Boniface, de la Villa Youville de Sainte-Anne, Felix Alfred Roque.

Il laisse dans le deuil son épouse bien-aimée, Marie-Louise, ses quatre fils, Gérard, Reynald, Roland et Hubert, quatre filles, Lucille, Rose-Marie, Huguette et Jeanette, 17 petits-enfants. Une soeur Mme Alfred Smith (Léa). Il fut précédé par sa mère Antoinette Roque en 1955.

La messe de la résurrection fut con-célébrée par les Révérends pères A. Lasonde et Paul Campeau.

Les porteurs furent ses petits-fils. Glen Mourant, Gregory Van Halst, Todd Van Halst, Daryl Mourant, Micheal Mourant, Patrick Roque, Kenneth Mourant et Drew Brueckner Mourant.

La famille désire exprimer ses plus sincères remerciements aux médecins et aux gardes-malades de l'hôpital de Saint-Boniface pour leurs très bon soins, la chorale de Sainte-Anne, les porteurs et les prêtres pour leurs services dévoués, ainsi que tous les parents et amis qui sont venus dire au-revoir à Felix.

Gérard Marcel ROQUE

Après une longue maladie, est décédé le vendredi 6 juillet 1984, à l'âge de 53 ans à l'hôpital Olive View à Van Nuys Californie, Gérard Roque.

Il fut précédé par sa grand-mère paternel en 1955 et son père Félix Alfred en 1984.

Il laisse dans le deuil sa mère Marie-Louise, ses quatre soeurs Lucille, Rose-Marie, Huguette et Jeanette, ses trois frères Reynald, Roland et Hubert, 17 neveux et nièces, sa filleule Nancy-Mourant-Bell, plusieurs tantes et oncles.

Un service funéraire privé a eu lieu.

Vous qui êtes mes amis, dites pour moi:
Deux coeurs de Jésus, soyez mon amour.
Deux coeurs de Marie, soyez mon salut.

Remerciements

Alexandre J. Sawchuk

Rose, Marie et Paul aimeraient remercier les prêtres Pierre et Paul Gagné, le diacre Gordon Mendres, les chanteuses Diane, Michelle et M. Paule Berger, les lecteurs, les porteurs -un merci spécial à oncle Louis Rey, au salon mortuaire Desjardins et tous les parents et amis qui sont venus dire au revoir à Alex.

Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes

DÉCISION

Westman Media Co-operative Ltd. Décision CRTC 84-541. Brandon, Birtle, Boissevain, Carberry, Dauphin, Deloraine, Gilbert Plains, Gladstone, Grandview, Killarney, Melita, Minnedosa, Neepawa, Rivers, Roblin, Russell, Ste-Rose-du-Lac, Souris, Swan River et Virden (Man). Suite à l'avis public CRTC 1984-114 du 11 mai 1984, le Conseil approuve les demandes de modification des licences des entreprises de réception de radiodiffusion qui desservent les collectivités susmentionnées, visant à faire passer les tarifs d'abonnement mensuels maximaux de 10$ à 11,08$. Les majorations tarifaires de 1,08$ autorisées aujourd'hui sont justifiées afin de couvrir les coûts de l'ajout de quatre signaux américains via la CANCOM aux collectivités de Gladstone, Roblin, Ste-Rose-du-Lac, Russell, Souris et Virden, et de trois signaux américains via le CANCOM à Birtle, Boissevain, Dauphin, Deloraine, Gilbert Plains, Grandview, Killarney, Melita et Swan River. En approuvant des majorations tarifaires pour toutes les 20 entreprises de la titulaire, le Conseil a tenu compte du fait qu'il s'agit des premières majorations que demande la titulaire depuis l'autorisation initiale des entreprises et que cinq collectivités (Brandon, Carberry, Minnedosa, Neepawa et Rivers) ne reçoivent pas les services de la CANCOM. Toutefois, compte tenu du concept de péréquation des tarifs énoncé par la titulaire dans ses premières demandes de licences approuvées dans la décision CRTC 77-468, le Conseil a conclu qu'il convient, dans le cas présent, de répartir le coût occasionné aux fins de la prestation des services de la CANCOM entre toutes les entreprises de la titulaire.

Les documents du C.R.T.C. peuvent être consultés dans la "Gazette du Canada", partie 1, aux bureaux du C.R.T.C. et dans la section référence des bibliothèques publiques. Les décisions du Conseil concernant un titulaire de licence peuvent être consultées, à ses bureaux, durant les heures normales d'affaires. Vous pouvez également obtenir copie des documents publics du C.R.T.C. en rejoignant le Conseil à: Ottawa/Hull (819) 997-0313; Halifax (902) 426-7997; Montréal (514) 283-6607; Winnipeg (204) 949-6297 et Vancouver (604) 666-2111.

Canada

Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes

Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

AVIS

CRTC - Avis public 1984-163. Le CTC a été saisi de la demande suivante: **Super-Vu T.V. Ltd.**, 1. PINE FALLS, RIVERTON (Man.). Demande (831856000, 831891700) présentées par SUPER—VU T.V. Ltd. case postale 248, Riverton (Man.) R0C 2R0 en vue de modifier les licences des entreprises de réception de radiodiffusion (télévision par abonnement) desservant Pine Falls et Riverton, comme suit: a) en supprimant la distribution de CHAN-TV Vancouver (C.-B.); CITV-TV Edmonton (Alta) et CHCH-TV Hamilton (Ont.) reçus par satellite en provenance du réseau CANCOM; b) en ajoutant la distribution des signaux suivants du réseau CANCOM reçus par satellite, sous forme de signaux codés et utilisant des émetteurs de Avis télévision de faible puissance; c) en diminuant le taux d'abonnement mensuel maximal autorisé de 15$ à 13,10$. Le rabais de 1,90$ du taux d'abonnement mensuel maximal résulte: i) d'une diminution de 4$ à la suppression des signaux mentionnés au paragraphe a); et ii) d'une augmentation projetée de 2,10$ suite à l'ajout des signaux mentionnés au paragraphe b). Une somme de 2,10$ de l'augmentation prévue est conforme aux lignes directrices du Conseil concernant les majorations tarifaires relatives à la diffusion des signaux "3 + 1" tel qu'expliqué dans l'avis public 1983-109 du 25 mai 1983. Le taux mensuel maximal actuellement en vigueur fut autorisé le 11 mai 1982 (Décision CRTC 82-403). Les demandes peuvent être examinées chez: Power View Agency, Autoroute 11, Pine Falls et chez Super-Vu Ltd., Rivberton.

Les demandes faites au C.R.T.C. et les documents qui sont reliés à cet avis peuvent être consultés, durant les heures normales d'affaires à l'adresse locale indiquée dans cet avis et au C.R.T.C., Édifice central, Les Terrasses de la Chaudière, 1, Promenade du Portage, pièce 561, Hull (Québec) et aux bureaux régionaux. Édifice Kensington, 245, avenue Portage, Winnipeg (Manitoba) R3B 2B3.

Des commentaires sur cette demande peuvent être soumis par écrit, sous forme de lettre, exposant votre intérêt pour une demande en particulier. Vous devez indiquer de façon précise si vous **supportez**, vous vous **opposez, ou vous proposez des modifications** à une demande. Notez **qu'à la fois** le requérant **et** le Conseil doivent recevoir votre intervention et vous devez faire parvenir au C.R.T.C. une preuve que vous en avez informé le requérant en même temps que votre document original est adressé au Secrétaire général. Le document doit être signé et indiquer vos nom, adresse et numéro de téléphone et être reçu au Conseil le ou avant:
DATE LIMITE D'INTERVENTION: 20 juillet 1984

Canada

Commission canadienne des transports | Canadian Transport Commission

COMMISSION CANADIENNE DES TRANSPORTS COMITÉ DES TRANSPORTS AÉRIENS

AVIS D'AUDIENCE PUBLIQUE

Le Comité des transports aériens de la Commission canadienne des transports tiendra une audience publique commençant le 12 septembre 1984 à 10h00 de l'avant-midi, heure locale, à la Salle Outaouais, Place du Portage, Phase IV, Hull (Québec).

RELATIVEMENT À DES REQUÊTES DÉPOSÉES PAR

1. Swiftair Cargo Limited, par son administrateur de faillite, pour le transfert du permis A.T.C. 3103/80 (NS) à une compagnie qui sera constituée à titre de filiale à part entière par New-Kirk Corporation. Le permis A.T.C. 3103/80 (NS) autorise Swiftair Cargo Limited à exploiter un service aérien commercial entre points déterminés (classe 3), pour le transport de marchandises, afin de desservir Montréal (Dorval-/Mirabel) (Québec), toronto (Ontario), Winnipeg (Manitoba), Edmonton (Alberta), et Abbotsford/Vancouver (Colombie-Britannique, au moyen d'aéronefs à voilure fixe du groupe G.

2. Northwest Territorial Airways Ltd., en autorisation d'exploiter un service aérien commercial régulier entre points déterminés (classe 2), au moyen d'aéronefs à voilure fixe des groupes F et G afin de desservir Toronto (Ontario), Winnipeg (Manitoba), Calgary-/Edmonton (Alberta), et Vancouver (Colombie-Britannique), limitée au transport de marchandises et à celui des employés, des agents ou des contractants des expéditeurs.

Toute personne intéressée peut assister à l'audience publique et témoigner relativement auxdites requêtes.

Les parties et les intervenants peuvent soumettre des documents, témoigner ou intervenir soit en anglais, soit en français et le public peut s'attendre à suivre les délibérations des audiences dans la langue officielle de son choix.

Vous pourrez obtenir d'autres renseignements si vous en faites la demande en écrivant au Secrétaire ou en téléphonant à Nancy Seabrook à Hull (Québec) (819) 997-1792.

Georgina Pickett
Secrétaire
Comité des transports aériens
Commission canadienne des transports
Ottawa (Ontario)
K1A 0N9

Canada



APPEL D'OFFRES

DES SOUMISSIONS CACHETÉES portant sur les projets ou services ci-dessous devront être envoyées au Chef du district, Finance et administration, District du Manitoba, Travaux publics Canada, 201 - 269, rue Main, Winnipeg, Manitoba, R3C 1B2. Elles seront acceptées jusqu'à 11h30, CDST, le jour de la date limite. On peut se procurer les documents de soumissions par l'entremise du bureau de distribution des plans à l'adresse ci-dessus, tél.: 949-2372, sur versement du dépôt exigible

PROJET

No. 038867 - pour Services des postes Canadiens Winnipeg, Manitoba
G.P.O. - 4e étage Terminal
Agrandissement des ateliers d'entretien

On peut aussi consulter les documents de soumission au bureau de l'Association de constructeurs de Winnipeg.

Date limite: le mardi, 24 juillet 1984

Dépôt: 25,00$

INSTRUCTIONS

Le dépôt afférent aux plans et devis doit être établi à l'ordre du Receveur général du Canada. Il sera remboursé sur retour des documents en bon état dans le mois qui suivra le jour de l'ouverture des soumissions.

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Canada

La Division Scolaire de la Rivière Rouge No. 17

est à la recherche de

professeurs bilingues (français et anglais)

pour combler les postes suivants pour l'année scolaire 1984-85:

Institut Collégial St-Jean-Baptiste

- un professeur à plein temps au niveau secondaire (9e à 12e). Les sujets seront, entre auters, informatique, traitement des données, commerce, loi et géographie.

Programme d'enrichissement

- un professeur (à temps partiel) pour enseigner le programme d'enrichissement divisionnaire.

L'entrée en fonction des deux postes sera le 29 août 1984. S'il vous plaît adresser votre demande accompagnée de votre curriculum vitae à:

Directeur Général
Division Scolaire de la Rivière Rouge No. 17
C.P. 219
Saint-Pierre-Jolys, Manitoba
R0A 1V0

Le CONSEIL JEUNESSE PROVINCIAL INC.

est à la recherche d'un(e)

AGENT(E) COMMUNAUTAIRE

Fonctions:

- Responsable de l'animation des dossiers "jeunesse" auprès de la clientèle secondaire et universitaire au Manitoba français
- Responsable des secteurs "Développement du leadership" et "Projets d'été" au C.J.P.
- Responsable de représenter les jeunes auprès des organismes locaux et provinciaux dans la mise sur pied de projets et d'activités

Exigences:

- Bonne connaissance du milieu franco-manitobain
- Expérience en planification, organisation et animation d'activités diversifiées
- Facilité à travailler en équipe ainsi qu'avec des bénévoles
- Expérience à gérer du personnel
- Disponibilité d'une automobile

Milieu de travail:

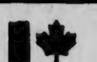
- Saint-Boniface avec tournée périodique dans les régions de la Montagne, la Rouge, la Seine

Salaire: à négocier
Entrée en fonction: le 13 août 1984

Soumettre votre candidature à l'adresse suivante avant le 31 juillet 1984,

Directeur du C.J.P.
273, rue Taché
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 1Z8
Tél.: 237-8947





Construction de défense Canada | Defence Construction Canada

DOSSIER: WG49812

bfc Winnipeg (Manitoba)
Réfection des toits au-dessus des portes principales du hangar 10, chantier nord

DATE DE FERMETURE: le MERCREDI 1 août 1984

DÉPÔT POUR DOCUMENTS: 25,00$

Le secrétaire recevra jusqu'à 15h00 heures (heure avancée de l'Est), à la date limite indiquée, les soumissions, sous pli cacheté, pour le(s) projet(s) indiqué(s) ci-haut et adressées au Secrétaire Construction de Défense (1951) Limitée, billings Bridge Plaza, 12e étage, Immeuble SBI, 2323 Promenade Riverside, Ottawa, (Ontario), K1A 0K3. Les intéressés pourront se procurer les documents de soumission en s'adressant à notre Service des plans d'ottawa, à l'adresse susmentionnée (téléphone 613-998-9549 ou télex 053-3726/3727) et en déposant le montant indiqué.

Les plans, le devis et les documents de soumission peuvent être examinés aux bureaux de l'association des constructeurs à

Winnipeg, Brandon, Thunder Bay insi qu'à notre bureau régional à Winnipeg.

Canada



Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes | Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

Nouveaux règlements concernant la TV payante et modifications proposées à la réglementation de la radio MA, MF et de la télédiffusion. Le C.R.T.C. a proposé aujourd'hui de nouveaux règlements touchant la télévision payante (avis 1984-165) de même que des modifications aux règlements actuels de la radio et de la télédiffusion (avis 1984-164). Ces propositions visent, entre autres, à interdire la diffusion de toute émission qui soit offensante pour un motif fondé sur la race, l'origine nationale ou ethnique, la couleur, la religion, le sexe, l'âge ou la déficience physique ou mentale. Elles permettraient ainsi d'étendre la portée des règlements actuels du C.R.T.C. concernant la radio MA, MF et la télédiffusion qui interdisent déjà tout propos ou image offensants fondés sur la race ou la religion. Comme l'expliquait le président du C.R.T.C., M. André Bureau: "En proposant ces modifications, le Conseil répond aux préoccupations soulevées par plusieurs groupes, individus et organismes en regard de la nécessité d'inclure dans tous les règlements de radiotélédiffusion, des mesures qui assureront en définitive que les émissions abusives, y compris les émissions sexuellement abusives, ne soient pas diffusées."

Publiés pour la première fois en novembre 1982, les règlements proposés pour la télévision payante ont été modifiés suite aux commentaires constructifs reçus du public. Après la publication de ces modifications proposées en janvier 1984, d'autres commentaires ont été reçus et intégrés au dossier. Tout ce processus ainsi que les développements importants qu'a connus la télévision payante ont conduit à la publication des propositions d'aujourd'hui. Les règlements sur la télévision payante exigent également des titulaires de la télévision payante qu'ils tiennent et déposent des rapports financiers sur leurs dépenses et recettes relatives à la programmation. Cela permettra aux titulaires et au Conseil de s'assureer qu'ils satisfont aux exigences en matière de contenu canadien. D'autres propositions traitent de la tenue des registres de programmes, de l'interdiction de diffuser des commerciaux, de la distribution des émissions produites par les titulaires ou par des associés, ainsi que l'obligation de faire les mises en garde appropriées dans les cas d'émissions ne convenant pas aux enfants et aus jeunes. Toute personne intéressée à commenter ces propositions est priée de le faire en écrivant au Conseil avant le **1er août 1984.** Renseignements: Services d'information du C.R.T.C. Ottawa (Ont) K1A 0N2 (819) 997-0313 Visuor (819) 994-0423 ou à l'un de nos bureaux régionaux: Barrington Tower Halifax (N.-É.) (902) 426-7997. Complexe Guy Favreau Montréal (Qué.) (514) 283-6607. Édifice Kensington Winnipeg (Man.) (204) 949-6306. 700, West Georgia, Boîte postale 10105 Vancouver (C.-B.) (604)666-2111.

Canada



Travaux publics Canada | Public Works Canada

À VENDRE

DES SOUMISSIONS CACHETÉES adressées au Chef du district, Finance et administration, District du Manitoba, Travaux publics Canada, pièce 200, 9925-109e rue, Edmonton, Alberta, téléphone (403) 420-3213. Elles seront acceptées jusqu'à:

14h00, MDEST, le 8 août 1984

Vente - Terrain & Édifice situé au Fort Whyte, Manitoba

Terrain - partie du ¼ du Sud Ouest, de la section 3, TWP 10, Rang 2 EPM comprenant 2.516 hectares.

Édifice - ancien édifice de répétition de microonde.

Les soumissions et permissions pour inspection de l'édifice peuvent être accordées par Major K. Gibson, Officier du Loyer de cons-truction en ingénierie, Foyer des forces canadienne, Édifice 100, Westwin, Manitoba, R2R 0T0, téléphone (204) 832-1311, Poste 416.

Chaque soumission doit-être présentée sur les formules fournies par le département.

Pour renseignements additionnels, contactez R. Onishenko, Services Immobiliers, Travaux publics Canada, 4e étage, 9925-109e rue, Edmonton, Alberta téléphone (204) 420-3284.

Ni la plus haute, ni aucune des soumissions ne sera nécessairement acceptée.

Canada

La LIBERTÉ
Le seul hebdo de langue française au Manitoba est à la recherche d'un(e)

TRADUCTEUR(TRICE)

à la pige

Le responsable de la traduction devra s'occuper d'un volume de textes d'annonces variant de semaine en semaine selon la demande des annonceurs gouvernementaux et locaux.

Exigences:

- formation universitaire en traduction de l'anglais au français;
- capacité de travailler avec des échéances;
- rémunération selon un tarif horaire.

S'il vous plait faire parvenir votre demande avant le 31 juillet 1984 à l'adresse suivante:

Le rédacteur en chef
La LIBERTÉ
C.P. 190
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 3B4

Le Centre culturel franco-manitobain
est à la recherche
d'une personne pour le poste de

directeur général

Principales responsabilités

- planifier et coordonner les programmes et projets du Ccfm selon les orientations du conseil d'administration
- assurer le recrutement et la gestion du personnel
- assurer la gestion des budgets
- assurer le bon fonctionnement du Ccfm

Qualités requises

- un degré universitaire ou l'équivalent en administration
- une parfaite connaissance du français et de l'anglais
- une bonne connaissance de la réalité culturelle franco-manitobaine
- une expérience en gestion et à travailler avec des bénévoles

Salaire

- à négocier

Entrée en fonction

- le 1er septembre 1984

Faites parvenir votre curriculum vitae avant le 31 juillet 1984 à

M. René Fontaine, président
340, boulevard Provencher
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 0G7



Canada Mortgage and Housing Corporation — Société canadienne d'hypothèques et de logement

APPEL D'OFFRES

CONSTRUCTION DE LOGEMENTS UNIFAMILIAUX

DES SOUMISSIONS CACHETÉES, indiquant clairement le nom du contrat et adressées au soussigné seront acceptées jusqu'à 14h00, heure de Winnipeg, le 23 juillet 1984, pour la construction de cinq logements unifamiliaux aux endroits suivants au Manitoba: 5 logements, Cross Lake. Les plans, la description et les formulaires de soumission peuvent s'obtenir à l'adresse ci-dessous, et peuvent être consultés à cette même adresse. Un dépôt de 50$ est exigé pour chaque série de plans, description et documents. Ce dépôt est perdu si les plans, description et documents ne parviennent pas à ce bureau, intacts et en bon état, au plus tard le dixième jour qui suit la date à laquelle le contrat aura été octroyé. Chaque soumission doit aussi être accompagnée d'un cautionnement de soumission de 10% ou d'un dépôt de garantie de 10% lorsque la soumission ne dépasse pas 250 000$, plus 5% du montant dépassant 250 000$. Le maximum du dépôt de garantie requis pour toute soumission est de 100 000$. Ce dépôt de garantie sera gardé par la Société canadienne d'hypothèques et de logement pour assurer la bonne exécution de contrat. On acceptera comme dépôt de garantie l'argent comptant, les chèques certifiés ou les obligations de porteur négociables, à moins que d'autres formes de sécurité aient été autorisées. Tous les chèques doivent être payable à la Société canadienne d'hypothèques et de logement. La Société ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Programme de logements ruraux et autochtones
B.P. 964
870, avenue Portage
Winnipeg (Manitoba)
R3C 2V2

Canadä

Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes — Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

DÉCISION

Association canadienne contre la dystrophie musculaire. Toronto (Ont). Décision CRTC 84-528. À la suite d'une audience publique tenue à Hull (Québec) le 5 juin 1984, le Conseil approuve la demande de licence de réseau présentée par l'Association canadienne contre la dystrophie musculaire (l'ACDM) afin de diffuser, le jour de la Fête du travail, le téléthon Jerry Lewis de 1984. Le Conseil émettra à l'ACDM une licence de radiodiffusion l'autorisant à exploiter un réseau constitué de 44 entreprises de radiodiffusion. (Liste en annexe à la décision).

Les documents du C.R.T.C. peuvent être consultés dans la "Gazette du Canada", partie 1, aux bureaux du C.R.T.C. et dans la section référence des bibliothèques publiques. Les décisions du Conseil concernant un titulaire de licence peuvent être consultées, à ses bureaux, durant les heures normales d'affaires. Vous pouvez également obtenir une copie des documents publics du C.R.T.C. en rejoignant le Conseil à: Ottawa-/Hull (819) 997-0313; Halifax (902) 426-7997; Montréal (514) 283-6607; Winnipeg (204) 949-6297 et Vancouver (604) 666-2111.

Canadä



Approvisionnements et Services Canada — Supply and Services Canada
Corporation de disposition des biens de la Couronne — Crown Assets Disposal Corporation

SURPLUS DU GOUVERNEMENT

VENTE PUBLIQUE



- **Automobiles • Familiales**
- **Camions légers**
- **Fourgonnettes • Jeeps**
- **Camions militaires de 2½ tonnes**

Inspection et vente
Mercredi le 18 juillet, 1984 10h00 à 20h00
Jeudi le 19 juillet, 1984 09h00 à 16h00

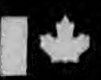


Date de clôture
Les offres seront reçues sur les lieux jusqu'à 16h00, jeudi le 19 juillet, 1984, date de clôture.
Les formulaires d'offre d'achat et les conditions de vente seront disponibles sur les lieux.

Lieu de la vente
APPROVISIONNEMENTS ET SERVICES CANADA
100, rue Otter
Winnipeg (Manitoba)
(204) 949-3295

L'honorable Charles Lapointe Ministre	The Honourable Charles Lapointe Minister

Canadä



Travaux publics Canada — Public Works Canada

APPEL D'OFFRES

DES SOUMISSIONS CACHETÉES portant sur les projets ou services ci-dessous devront être envoyées au Chef du district, Finance et administration, District du Manitoba, Travaux publics Canada, 201 - 269, rue Main, Winnipeg, Manitoba, R3C 1B2. Elles seront acceptées jusqu'à 11h30, CDST, le jour de la date limite. On peut se procurer les documents de soumissions par l'entremise du bureau de distribution des plans à l'adresse ci-dessus, tél.: 949-2372.

PROJET

No. 000449 - pour Services correctionnel Canada
Stony Mountain, Manitoba
Pénitencier de Stony Mountain
Édifice B-1
Réfection des toits

On peut aussi consulter les documents de soumission au bureau de l'Association de constructeurs de Winnipeg.

Date limite: le mardi, 24 juillet 1984

Dépôt: aucun

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Canadä

Banque de Montréal
est à la recherche

d'un(e) caissier(ère)

à temps partiel qui a de l'expérience
Faites parvenir votre demande à:
La Banque de Montréal
172, rue Marion
Saint-Boniface, Manitoba
Téléphonez Cam au 233-1481

Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes — Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

AVIS

Appel de demandes de licence de réseau de télévision payante offrant des émissions spécialisées (arts d'interprétation). Avis public CRTC 1984-160. Le Conseil fait savoir, par la présente, qu'il a reçu une demande de licence d'exploitation d'un réseau de télévision payante offrant des émissions spécialisées (arts d'interprétation) pour fins de distribution du satellite du câble au Canada. Toute autre personne qui désire présenter une demande en vue de la prestation d'un service semblable est tenue de déposer une déclaration d'intention dans les 30 jours de la date du présent avis (au plus tard le **30 juillet 1984**), puis une demande officielle en deça d'une autre période de 30 jours. Les requérantes éventuelles sont priées de noter, toutefois, qu'en lançant cet appel, le Conseil n'en est venu à aucune conclusion au sujet de la viabilité d'un tel service. Il ne faudra pas non plus en déduire qu'ayant sollicité des demandes, le Conseil autorisera nécessairement un tel service dès maintenant. En outre, compte tenu du rythme rapide de l'industrie, le Conseil accordera beaucoup d'importance aux engagements financiers des requérantes et à la viabilité du projet d'exploitation de réseau. Lors de l'audience, les requérantes seront tenues de faire la preuve des appuis financiers dont elles disposent et de démontrer qu'il existe, hors de tout doute, une demande et un marché pour le service. Le Conseil rappelle aux requérantes que le nouveau réseau devrait: a) accroître la diversité des émissions offertes aux Canadiens; b) offrir des émissions canadiennes de grande qualité provenant de sources nouvelles; et c) contribuer ainsi à la réalisation des objectifs énoncés dans la Loi sur la radiodiffusion et renforcer le système de la radiodiffusion canadienne. Pour ce qui est du financement de productions canadiennes, les requérantes devront déposer des plans précis visant à faire en sorte qu'une proporttion raisonnable de ces fonds ira aux producteurs canadiens. Dans la décision initiale portant sur la télévision payante (CRTC 82-240), le Conseil a indiqué les modalités et conditions concernant la licende du service de télévision payante offrant des émissions spécialisées (arts d'interprétation) accordée à la C-Channel.

D'après l'expérience acquise depuis l'implantation de la télévision payante en février 1983, le Conseil aimerait recevoir des observations relativement à la question de savoir s'il y alieu de modifier ces conditions pour une nouvelle titulaire, et ce dans quelle mesure. Il convient d'accorder une attention particulière aux exigences relatives à la présentation et aux dépenses en matière de contenu canadien et à la proportion de temps que l'on peut consacrer aux longs métrages. Il faudrait faire le lien entre les changements suggérés à ces chapitres et à d'autres et leur incidence possible ou probable sur les services de télévision payante actuels. Compte tenu des récentes décisions du Conesil autorisant l'introduction de divers services d'émissions spécialisées qui seront lancés cet automne, les requérantes éventuelles devront indiquer clairement quels sont leurs plans de commercialisation, de télédistribution et d'étagement. Même si le Conseil demeure réceptif à toute une gamme de propositions possibles, le présent avis public reflète les aspects importants qui le guideront dans ses délibérations. Les requérantes devront être prêtes à démontrer les avantages de leurs propositions par rapport aux objectifs fondamentaux présidant à l'introduction de services de télévision payante discrétionnaires canadiens et aux questions portant précisément sur la possibilité d'autoriser un service de réseau de télévision payante offrant des émissions spécialisées (arts d'interprétation).

Canadä

LE CARNET DES PROFESSIONNELS

Avocats-Notaires

François Avanthay
LLB.
Avocat et Notaire
25-185 boulevard Provencher
Saint-Boniface, Manitoba Téléphone: 233-5029

LAURENT-J. ROY C.R.
Avocat et notaire
MONK, GOODWIN & COMPANY
500, Édifice Canada Trust
232 avenue Portage
Winnipeg, Manitoba
Téléphone: 956-1060

Guay Smith et Associés
avocats et notaires
Ronald Guay   Rémi C. Smith
Richard J. F. Chartier
807 Centennial House
310 Broadway et Donald
Winnipeg R3C 0S6   957-0540

Pierre Deniset et Associés
AVOCATS ET NOTAIRES
Pierre J. Deniset, B.A., LL.B.
Barry C. Effler, LL.B.
Nata L. Spigelman, B.A., LL.B.
HEURES DE TRAVAIL
lundi au vendredi 8h30 à 17h30
mardi et jeudi 19h00 à 21h00
samedi 10h00 à 14h00
Téléphone: 233-0614
2e étage 255, rue Marion
Saint-Boniface, Manitoba

MARCOUX, BETOURNAY LABOSSIÈRE
AVOCATS ET NOTAIRES
L. G MARCOUX, C.R.
R.L. BÉTOURNAY
D. LABOSSIÈRE
F.W. DuVAL
Roger R. LAFRENIÈRE
200-170, rue Marion
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 0T4 (204) 233-8901

TEFFAINE HOGUE& TEILLET
AVOCATS
ET NOTAIRES
R.E.TEFFAINE C.R. L.V. TEILLET
A.J. HOGUE C.W. SHARP
R. BILODEAU
Bureau
201-185, Provencher
Saint-Boniface
Téléphone: 233-1426

Neil Enns & Associates
Avocats et Notaires
200 Britannia House
338, avenue Broadway
Winnipeg, Manitoba   956-2428

Batchelar Robert & Company Comptables
712, chemin St-Mary's   Tél.: 237-6853
• Comptabilité de petites entreprises et de corporations
• Impôts sur les revenus
• Service de paie   • Tenue des livres
Terry Robert, RIA
Terry Batchelar, B. Comm. (Hons.)

Assureurs

SERVICE COMPLET D'ASSURANCES
BALCAEN-VERMETTE INC
1063 [illegible]
AUTOPAC TEL: 257-4134
Adressez-vous à Maurice ou Emile

Assurances Aurèle Desaulniers
390, boul. Provencher, Tél.: 233-4051
Pour tout service d'assurances
FEU-VIE-MALADIE
CIS   AUTOPAC



233-7760   233-7351
MAURICE-E. SABOURIN LTD
195, Provencher, Saint-Boniface Man.
ASSURANCES DE TOUS GENRES
AGENCE DE VOYAGES
Avions-Bateaux-Tours Trains

Comptables

FOREST GUÉNETTE CHAPUT
Comptables agréés
262, rue Marion
Winnipeg, Manitoba
Tél.: 233-8593
Gabriel Forest, F.C.A.
Lucien Guénette, B.A., C.A.
Arthur Chaput, B.A., C.A.
André Blondeau, B.A., C.A.
Maurice Morissette, C.A.
Gilles Chaput, B.A., C.A.
Représentant au Manitoba
de Ward Mallette Comptables agréés

H. A. MAGNE
Comptable agréé
Henri Magne, B. Comm. C.A.
200 - 170, rue Marion
Saint-Boniface, Manitoba
233-7842

Brackman & Co.
Comptables généraux agréés
• Comptabilité • Vérifications
• Impôts sur les revenus
• Services de gestion
• Informatique
Alan Brackman,
B.Comm.(Hons.) C.Ed., C.G.A.
Pièce 2 - 1808, rue Main
Winnipeg, Manitoba   338-7985

DR. E.M. FINKLEMAN
ET
DR S.A. FINKLEMAN
Optométristes
208, Avenue Building
265, avenue Portage,
Winnipeg, Tél.: 942-2496
Examen de la vue et Lunettes ajustées

LES PETITES ANNONCES

VOUS VOULEZ: du miel naturel? Appelez à La Broquerie au 424-5529.
-401-

À VENDRE: La Broquerie. Ferme, 40 acres boisés, maison atelier, étable, jardin. R. Ouellet au 424-5529.
-536-

À VENDRE: Maison à Sainte-Anne, 38 baie Tougas, près de l'école, garage double, 3 chambres à coucher, une chambre fini au sous-sol, belle cour entouré d'arbres, demande
38 000$. Pour plus de renseignements signaler 422-8060 après 16h30 durant la semaine.
-553-

À VENDRE: Maison de 3 chambres à coucher, cuisine, salon, salle de bain, avec garage attaché et patio, lot de 132 X 350. Prix 35 000$ à Sainte-Anne, Manitoba. Pour plus d'information, appeler 422-5473.
-556-

GUERTIN IMPLEMENTS (1968) LTD
REPRÉSENTANT JOHN DEERE
VENTES ET SERVICE
"NOTHING runs like a Deere"



Lot 149
Chemin du Périmètre
C.P. 58   Tél.: 256-4321
Saint-Vital, Manitoba   Ed. Guertin

Chiropraticiens

Rendez-vous   Téléphone: 233-3060
CENTRE CHIROPRATIQUE BOHÉMIER
154, boulevard Provencher
Saint-Boniface, Manitoba
CHIROPRATICIENS
Gilbert et Gérald Bohémier

Optométristes

DR D.W. MULHALL
OPTOMÉTRISTE
198, St. Annes   Sur rendez-vous seulement
Winnipeg, Manitoba   Téléphone: 255-3990
R2M 3A1

DR R.J. STANNERS
Optométriste, Examen de la vue
139, boulevard Provencher
au rez-de-chaussée
Téléphone: 233-3889

Dr. R.J. Lecker   Dr. M.N. Lecker
Optométristes
Examen de la vue
2e étage, édifice Hurtig   264, Portage
Téléphone: 943-6628

Entrepreneurs de Construction



LAFRENIÈRE SHEET METAL LTD.
Chauffage, Ventilation
Climatisation de l'air
401, rue Youville, Saint-Boniface
Téléphone: 233-7946

Air climatisé   Ferblanterie
Gouttières   Ventilation
ROSSIGNON
"Sheet Metal & Heating"
491, chemin Sainte-Anne - Saint-Vital
R2H 0T1
Téléphone: 257-2921
René André   256-3340

Service de DÉPANNAGE et de LOGEMENT du C.U.S.B. Tous ceux ayant des appartements disponibles à louer à Saint-Boniface ou à Winnipeg (pour la prochaine année scolaire, '84 - '85), ceci pour des étudiants universitaires, veuillez, s'il vous plait, contacter Georges Gélinas au 233-0210 poste 138 ou Denis Brodeur au 237-5094 au Collège Universitaire. Merci.
-557-

À LOUER: Suite de 3 pièces, autobus à la porte, proche du Safeway, désire dame d'âge tranquille, possession le 1er août 1984. Appelez 237-3639.
-558-

VENTE DE COUR: Samedi le 14 juillet de 10h00 à 20h00, dimanche le 15 juillet de 12h00 à 17h00 au 106, ave Ellesmere, Saint-Vital. Tél.: 237-1846
-559-

À LOUER: Maison à la campagne de 4 chambres à coucher, 3 miles de Sainte-Anne, ½ mile au nord du #1, 1 mile à l'est du #12, garage, petite étable, jardin, libre. Tél.: 1-422-5440 jusqu'à 22h00, 300$ par mois.
-560-

RECHERCHE: Une gardienne pour chez moi, j'ai deux enfants, du lundi au vendredi. Composez le 237-7301.
-561-

ÊTES-VOUS CÉLIBATAIRE? Est-ce que rencontrer quelqu'un de compatible est un problème? The Dating Place fera une sélection soigneuse pour vous. Notre méthode protège l'intimité et vous garde contre le refus. Tarif très bas. Prix spécial pour les dames de 20 à 30 ans. 949-9139 ou venez faire un tour au 305-504 rue Main.
-562-

POUR VOS SOIRÉES SOCIALES, REUNIONS, BANQUETS, *"BEER GARDEN", etc... adressez-vous à:*
VICTOR'S WHOLESALE LTD
Fournisseurs d'aliments, bonbons, cigarettes ainsi que d'ustensiles, tasses et assiettes en plastique, serviettes en papier etc...
400, rue Marion
Tel.: 233-1431
Louis et Gilles Marius, prop.



Agents d'immeubles

SONGEZ-VOUS CONSTRUIRE UNE NOUVELLE MAISON? NOUS VOUS PROPOSONS DE TRÈS BEAUX LOTS BOISÉS SITUÉS À 12 MILLES DE LA MINT. LES SERVICES D'ÉGOUTS, D'EAU SOUS PRESSION, GAZ NATURELLE, LOT ARPENTÉ, ETC. PRIX RAISONNABLE. APPELEZ PAUL CHEZ PAUL'S REALTY AU 1-883-2434.

Saint-Boniface
Maison faite sur commande selon vos précisions.
Rue Despins
Bungalow de 2 chambres à coucher, complètement rénové.
"Norwood Flats"
Lot de 50 X 120 prêt à bâtir
Parc Windsor
Bungalow de 2 chambres à coucher, sous-sol complet, garage, seulement 62 900$
Baie Dubuc
Nouveau bungalow de 3 chambres à coucher, 1 062 pieds carrés 54 900$.
Roland 942-2491 code 3061 Ducharme Agencies Ltd

"Grand choix de maisons et différentes possibilités partir une affaire commerciale, comme plomberie, motocyclettes, magasins de vente au détail, vêtements, chaussures et bien d'autres."
Maison deux étages, deux familles, moins de 45 000$, très bon rapport. Chalets sur le bord du lac de Saint-Malo, de toute beauté. Opportunité d'aménager un camp pour parquer les roulottes et camping.
Contactez l'IMMOBILIÈRE de St PIERRE REALTY 1-433-7899.